

-----

# QUATRIÈME AMENDEMENT

## AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

-----

### 2020

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2020  
sous le numéro D.20-0122

Premier amendement au Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 7 mai 2020 sous le numéro D.20-0122-A01

Deuxième amendement au Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 5 août 2020 sous le numéro D.20-0122-A02

Troisième amendement au Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 7 septembre 2020 sous le numéro D.20-0122-A03



Ce quatrième amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 6 novembre 2020 sous le numéro D-20-0122-A04 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

# SOMMAIRE

<b>1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</b>	<b>3</b>
<b>2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE</b>	<b>5</b>
<b>3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>30</b>
<b>4. RESPONSABLE DU QUATRIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL</b>	<b>39</b>
<b>5. TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>41</b>

# 1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

---

## Évolutions récentes et perspectives

### Actualisation des pages 16 à 17 du Document d'enregistrement universel 2020

La pandémie de Covid-19 continue de causer une crise sanitaire et économique d'ampleur historique. Les réponses de politique économique des gouvernements et des banques centrales ont été importantes pour faire face aux dommages immédiats, en évitant une cascade de faillites d'entreprises et en veillant à ce que les ménages contraints de rester chez eux continuent à percevoir leurs revenus.

Ces efforts ne permettront pourtant pas d'éviter une récession mondiale d'ampleur inédite en 2020.

De plus, la résurgence de la Covid-19 a conduit à de nouvelles restrictions sur la mobilité (dont un reconfinement en France et sur une partie de l'Europe et la mise en place de couvre-feux locaux ou nationaux), et le rebond économique observé durant l'été 2020 est en perte de vitesse dans plusieurs pays. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives dans les prochains mois.

La plupart des pays devrait enregistrer un rebond du PIB, mais leur niveau à la fin de 2021 sera généralement inférieur à celui de fin 2019. La reprise devrait être plus prononcée dans les pays en développement, sans pour autant conduire à un véritable « découplage » de la croissance, étant donné les faibles perspectives des prix des produits de base et l'absence d'un moteur de croissance dans l'économie mondiale. Il semble peu probable notamment que la Chine dispose cette fois-ci de la marge de manœuvre ou de l'appétit nécessaires pour mener des mesures de stimulation des investissements d'une ampleur similaire à celles observées après 2008/2009, et il y a un risque croissant de panne de moteurs de croissance pour l'après-crise.

Déjà avant la crise actuelle, les niveaux d'endettement dans la plupart des économies étaient élevés, particulièrement pour les entreprises. Elles ont été aidées par les prêts garantis par le gouvernement et l'assouplissement monétaire de la banque centrale. Pourtant, une simple prolongation de ces prêts garantis par le gouvernement ou des divers moratoires ne ferait qu'accroître leur endettement, ce qui risquerait finalement d'affecter leur solvabilité et d'affaiblir la croissance potentielle. Il est néanmoins encourageant de voir émerger un consensus politique dans de nombreuses économies avancées pour mettre en place des programmes d'infrastructure axés sur les transitions numériques et écologiques. Cette option politique n'est pas ouverte à toutes les économies, les pays les plus fragiles sur le plan budgétaire sont moins capables de financer des programmes nécessitant une injection importante de fonds publics.

En maintenant des politiques très accommodantes, les grandes banques centrales continueront de contribuer à assurer la liquidité des marchés financiers. L'assouplissement monétaire amorcé pour répondre à la crise a favorisé un rebond des actions, des obligations à haut rendement et des actifs des marchés émergents après l'effondrement du marché en mars/avril. Pourtant, l'aversion au risque s'est accrue depuis le début du mois de septembre, avec des inquiétudes croissantes au sujet d'une deuxième vague d'infections de Covid-19 et des doutes quant à la vigueur sous-jacente de la reprise économique. Nombre de pays émergents ayant des besoins de financement extérieurs sont toujours vulnérables à l'évolution des marchés et à l'aversion au risque. Avec la crise, plusieurs pays à faibles revenus ou émergents se retrouvent dans une situation de surendettement ou de crise de liquidité. Pour ce qui est des pays exportateurs d'hydrocarbures, la faiblesse du prix du pétrole implique une diminution considérable des recettes extérieures.

L'économie mondiale fait toujours face à des incertitudes sur le plan politique qui pourraient s'accroître avec le traitement de la crise de la Covid-19. Au-delà des frictions entre les États-Unis et la Chine, le passage au bilatéralisme dans les négociations commerciales constitue un obstacle structurel pour la croissance, de même que la persistance de tarifs douaniers plus élevés. Les négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni visent désormais à encadrer les relations économiques à la fin de la période de transition qui s'achève le 31 décembre 2020. Le risque d'un Brexit « dur » à la fin de la période de transition augmente. Le résultat de l'élection présidentielle américaine du 3 novembre demeure indéterminé et pourrait donner lieu à des contestations à l'issue incertaine. Le président élu pourrait également se retrouver sans majorité au Congrès, situation qui pourrait conduire à un blocage des réformes ou des politiques fiscales de soutien au moins jusqu'aux élections de mi-mandat en 2022.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le Groupe constate une incertitude persistante concernant les principaux défis politiques et industriels. L'économie mondiale est confrontée à des défis liés à la transformation de l'industrie, notamment liés au changement climatique, pour s'adapter aux nouvelles technologies numériques et à l'automatisation, avec le risque d'accroître encore plus l'écart entre les travailleurs hautement et peu qualifiés. La pression pour donner des réponses politiques plus déterminées pour répondre aux enjeux climatiques peut conduire à de nouvelles réglementations avec des

coûts d'adaptation durant la transition écologique, mais aussi à des nouvelles perspectives commerciales pour les entreprises.

En matière d'évolutions réglementaires, les trois premiers trimestres 2020 ont été en particulier marqués par les évolutions suivantes :

- clarification par l'Autorité bancaire européenne (ABE) du traitement réglementaire applicable aux moratoires publics et privés accordés par les banques aux emprunteurs du fait de la crise de la Covid-19 : compte tenu de leur caractère général pour faire face à la crise de la Covid-19 et des conditions d'octroi, les moratoires publics et privés accordés aux emprunteurs dans les circonstances exceptionnelles de la crise n'entraînent pas une classification automatique des expositions concernées en *forebearance*, *Unlikely to Pay*, Stage 2 ou défaut (à savoir Stage 3 et défaut prudentiel) ;
- diminution ou suppression par les diverses autorités nationales macroprudentielles des coussins de fonds propres macroprudentiels, en particulier le taux de coussin de fonds propres contracycliques (notamment taux nul pour la France) ;
- annonce par l'Eurosystème d'un élargissement des critères d'éligibilité des actifs (titres et créances) mobilisables pour un refinancement auprès de la Banque centrale européenne (BCE) ;
- annonce par le Comité de Bâle d'un report d'un an de la date d'application des accords de Bâle IV (1er janvier 2023) ;
- report par l'ABE du reporting FRTB-SA de 6 mois pour les futures exigences relatives au risque de marché ;
- report par l'ABE de l'exercice de stress tests des banques à 2021 ;
- reconnaissance temporaire des chambres de compensation britanniques jusqu'à mi-2022, afin de maintenir l'accès post-Brexit à ces chambres pour les acteurs européens ;
- proposition de règlement sur le renforcement de la résilience opérationnelle numérique (règlement Digital Operational Resilience Act, ou DORA).

Par ailleurs, les autorités de supervision de la BCE (Mécanisme de Supervision Unique) ont annoncé en mars 2020 des mesures temporaires exceptionnelles en lien avec la crise de la Covid-19. Ainsi, la BCE fera preuve de souplesse sur l'utilisation de certains coussins de capital et de liquidité. La BCE a également avancé au 31 mars 2020 la mise en œuvre d'une disposition prévue par la CRD V relative à l'exigence en fonds propres au titre du P2R (*Pillar 2 Requirement*). Cette disposition autorise à réduire de 100% à 56% la part du coussin P2R qui doit être couverte par des instruments CET1, soit une réduction de 77 points de base de l'exigence en fonds propres CET1 du Groupe.

En outre, des amendements à la CRR (*quick fix* prudentiels) ont été adoptés en juin 2020 :

- accélération de la mise en œuvre du nouveau facteur de soutien aux PME et au financement d'infrastructures ;
- exigence supplémentaire du ratio de levier repoussée au 1er janvier 2023 ;
- IFRS 9 : retour à une neutralisation à 100% des nouvelles créances pour 2020 et 2021 (contre 70% dans la version précédant le *quick fix*) et d'un allongement de la période transitoire (à 2024 plutôt que 2022) ;
- traitement préférentiel des expositions garanties et contre-garanties par le secteur public dans le cadre du backstop NPL du pilier 1 ;
- risque de marché : élargissement du pouvoir d'action du superviseur sur le niveau du multiplicateur quantitatif. »

Enfin, faisant suite aux travaux du *High Level Forum*, la Commission Européenne a publié fin septembre son plan d'action pour l'approfondissement de l'Union des Marchés de Capitaux, qui devrait se traduire par l'adoption, en 2021 et 2022, de différentes initiatives réglementaires visant à (i) permettre une relance économique verte, inclusive et résiliente en facilitant le financement des entreprises, (ii) rendre l'Union encore plus sûre pour permettre aux individus d'épargner et d'investir sur le long terme, et (iii) intégrer les marchés de capitaux nationaux en un véritable marché unique.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

---

### 2.1 Communiqué de presse du 5 novembre 2020 : résultats du 3ème trimestre et 9 mois 2020 - Actualisation des pages 32 à 48 du document d'enregistrement universel 2020

#### ÉLÉMENTS CLÉS DU T3 : REBOND CONFIRMÉ

##### Forte amélioration du résultat brut d'exploitation +14,6%\* /T3-19

Rebond des revenus dans l'ensemble des activités : revenus +9,7% /T2-20 (+0,5%\* / T3-19)

Baisse des frais généraux -8,2%/T3-19 (-5,6%\*) et -6,5%/9M-19 (-4,5%\*)

Effet de ciseaux positif au niveau du Groupe

##### Coût du risque T3-20 en forte baisse par rapport au T2-20 à 40 points de base

Résultat net part du Groupe publié à 862 M EUR (+9,8%\*/T3-19) - résultat net part du Groupe sous-jacent à 742 M EUR au T3-20 et 803 M EUR au 9M-20

#### FORTE PROGRESSION DU RATIO CET1 A 13,2%<sup>(1)</sup>

CET1 intégrant une provision pour dividende de 0,21 euro/action<sup>(2)</sup>

Haut niveau de capital (coussin de capital d'environ 420 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire) donnant au Groupe de la flexibilité en matière de distribution aux actionnaires.

#### OBJECTIFS 2020

Objectif de frais de gestion sous-jacents à environ 16,5 Md EUR

Coût du risque à environ 70 pb

Objectif de ratio de CET1 au-dessus de 12% à fin 2020

#### GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PLEINEMENT MOBILISÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Plus de 20 Md EUR de demandes de prêts garantis d'Etat au niveau du Groupe

#### NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Objectif de réduction de 10% d'ici 2025 de l'exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz :

- en soutenant la transition énergétique de nos clients par le financement prioritaire des énergies renouvelables et du gaz dans la phase de transition
- en arrêtant les nouveaux financements de l'extraction de pétrole et gaz onshore aux Etats-Unis (*Reserve Based Lending*)

#### Frédéric Oudéa, Directeur Général du Groupe, a commenté :

« Les résultats du 3ème trimestre du groupe Société Générale illustrent la capacité de rebond de tous nos métiers après la période de confinement exceptionnelle que nous avons vécue et d'adaptation à un environnement encore très incertain. Les performances enregistrées traduisent nos efforts en termes de développement commercial, de maîtrise des coûts et de gestion rigoureuse de nos risques. La solidité du bilan, tant en termes de qualité des actifs que de niveau de capital, nous permet d'aborder les mois à venir avec confiance et de bâtir notre nouvelle feuille de route stratégique sur des fondations solides. Forts de l'engagement exceptionnel de nos équipes, nous avons l'ambition d'accompagner nos clients dans la crise actuelle comme à plus long terme dans leur transition énergétique et digitale et nous sommes confiants dans notre capacité à renforcer la valeur ajoutée et la compétitivité de nos différents métiers. »

---

le renvoi\* dans ce document correspond à des données à périmètre et taux de change constants

<sup>(1)</sup> incluant +19 points de base au titre du phasage IFRS9 et pro-forma de l'impact en capital de la cession de SG Finans finalisée le 1er octobre 2020 (environ +10 points de base)

<sup>(2)</sup> Correspondant à 50% du résultat net part du Groupe sous-jacent sur 9M-20, après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI.

## 1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En MEUR	T3-20	T3-19	Variation		9M-20	9M-19	Variation	
Produit net bancaire	5 809	5 983	-2,9%	+0,5%*	16 275	18 458	-11,8%	-9,4%*
Frais de gestion	(3 825)	(4 165)	-8,2%	-5,6%*	(12 363)	(13 224)	-6,5%	-4,5%*
<i>Frais de gestion sous-jacent(1)</i>	<i>(4 002)</i>	<i>(4 317)</i>	<i>-7,3%</i>	<i>-4,8%*</i>	<i>(12 186)</i>	<i>(12 816)</i>	<i>-4,9%</i>	<i>-2,8%*</i>
Résultat brut d'exploitation	1 984	1 818	+9,1%	+14,6%*	3 912	5 234	-25,3%	-22,3%*
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent(1)</i>	<i>1 807</i>	<i>1 666</i>	<i>+8,5%</i>	<i>+14,4%</i>	<i>4 089</i>	<i>5 642</i>	<i>-27,5%</i>	<i>-24,9%*</i>
Coût net du risque	(518)	(329)	+57,4%	+67,7%*	(2 617)	(907)	x 2,9	x 3,0*
Résultat d'exploitation	1 466	1 489	-1,5%	+2,9%*	1 295	4 327	-70,1%	-69,6%*
<i>Résultat d'exploitation sous-jacent(1)</i>	<i>1 289</i>	<i>1 337</i>	<i>-3,6%</i>	<i>+1,3%</i>	<i>1 472</i>	<i>4 753</i>	<i>-69,0%</i>	<i>-68,6%*</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)	(71)	+97,2%	+97,2%*	82	(202)	n/s	n/s
<i>Gain et pertes nets sur autres actifs sous-jacent(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>42</i>	<i>n/s</i>	<i>n/s</i>	<i>159</i>	<i>47</i>	<i>x3,4</i>	<i>x3,3*</i>
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s	(684)	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(467)	(389)	+20,1%	+20,1%*	(1 079)	(1 034)	+4,4%	+23,0%*
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>862</b>	<b>854</b>	<b>+0,9%</b>	<b>+9,8%*</b>	<b>(728)</b>	<b>2 594</b>	<b>n/s</b>	<b>n/s</b>
<i>Résultat net part du Groupe sous-jacent(1)</i>	<i>742</i>	<i>855</i>	<i>-13,2%</i>	<i>-5,9%*</i>	<i>803</i>	<i>3 183</i>	<i>-74,8%</i>	<i>-74,7%*</i>
ROE	5,7%	5,3%			-3,0%	5,5%		
ROTE	6,5%	6,1%			-1,4%	6,7%		
<i>ROTE sous-jacent (1)</i>	<i>5,5%</i>	<i>6,1%</i>			<i>1,0%</i>	<i>8,1%</i>		

(1) Ajusté des éléments exceptionnels et de la linéarisation d'IFRIC 21

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 4 novembre 2020, sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2020 du Groupe Société Générale.

Les différents retraitements permettant le passage des données sous-jacentes aux données publiées sont présentés dans les notes méthodologiques (§10.5).

### Produit net bancaire

Le troisième trimestre est marqué par un rebond général de l'ensemble des activités du Groupe dans un contexte toujours caractérisé par la crise sanitaire mondiale. Le produit net bancaire du Groupe est en nette amélioration de +9,7% par rapport au T2-20 à 5 809 millions d'euros et stable à +0,5%\* à périmètre et change constant par rapport au T3-19 (-2,9% en publié). Il ressort à -9,4%\* sur les neufs premiers mois 2020 par rapport au 9M-19 (-11,8% sur 9M-20 /9M-19).

Le produit net bancaire hors provision PEL/CEL des activités de la Banque de détail en France est en progression de +6,2% par rapport au T2-20 et en retrait de -4,5% par rapport au T3-19. La dynamique de rebond est également observée sur les revenus de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux (+9,9%\* /T2-20, -2,6%\* /T3-19).

Le produit net bancaire de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs est en hausse de +8,2% /T2-20 et de +1% /T3-19 Les Activités de Marché ont connu un fort rebond, notamment sur les métiers Actions, dans un contexte de normalisation des conditions de marché.

### Frais de gestion

Les frais de gestion sont en forte baisse sur le trimestre à 3 825 millions d'euros (-8,2% /T3-19 et -5,6%\* à périmètre et change constant), se traduisant par un effet de ciseaux positif sur le trimestre, et à 12 363 millions d'euros sur neuf mois (-6,5% /9M-19 et -4,5%\* à périmètre et change constant). Les frais de gestion sous-jacents s'élèvent à 4 002 millions d'euros au T3-20 en baisse de -7,3% par rapport au T3-19

et à 12 186 millions d'euros au 9M-20 en baisse de -4,9%/9M-19, après prise en compte de l'effet de la linéarisation de l'impact IFRIC 21.

L'ensemble des métiers du Groupe contribuent à cette baisse : les coûts de la Banque de détail en France sont en retrait de -6,0% au T3-20/T3-19, ceux de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux en recul de -8,4% au T3-20 /T3-19 et ceux de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs en baisse de -9,8% au T3-20/T3-19.

Le Groupe prévoit des frais de gestion sous-jacents à environ 16,5 milliards d'euros pour l'année 2020. De plus, le Groupe travaille déjà à la réduction de ses coûts au-delà de 2020 : baisse attendue de 450 M EUR d'ici 2022/2023 dans les Activités de Marché, étude en cours sur les réseaux en France, optimisation permanente des processus transverses, bénéfice progressif de la finalisation des efforts de remédiation à partir de 2022, accélération de la digitalisation.

### **Coût du risque**

Le coût du risque commercial est à 40 points de base sur T3-20, en très nette baisse par rapport au dernier trimestre (97 points de base au T2-20 et 26 points de base au T3-19) et 67 points de base au 9M-20.

Le coût net du risque s'élève à 518 millions d'euros au T3-20 et se ventile en 382 millions d'euros au titre des encours classés en Etape 3 (encours douteux) et 136 millions d'euros au titre des encours classés en Etape 1 (encours sains) et Etape 2 (encours dégradés) dont 123 millions d'euros d'impact lié à la revue des scénarios macro-économiques dans la Banque de détail et Services Financiers Internationaux.

Sur les neuf premiers mois, le coût net du risque s'élève à 2 617 millions d'euros dont 1 617 millions d'euros au titre des encours classés en Etape 3 et 1 000 millions d'euros au titre des encours classés en Etape 1 et Etape 2.

Au 30 septembre, le montant total des moratoires est d'environ 35 milliards d'euros, dont environ 9 milliards d'euros expirés ; l'impact sur le coût du risque du Groupe de cette sortie est limité.

Le Groupe s'attend à un coût du risque commercial 2020 à environ 70 points de base.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 3,4%<sup>(1)</sup> au 30 septembre 2020, en hausse de +20 pb par rapport au 30 septembre 2019. Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 52%<sup>(2)</sup> au 30 septembre 2020 (54% au 30 juin 2020).

### **Gains ou pertes nets sur autres actifs**

Le poste « Gains et pertes nets sur autres actifs » s'élève à -2 millions d'euros au T3-20 et à +82 millions d'euros au 9M-20.

---

<sup>(1)</sup> Ratio de NPL calculé selon la nouvelle méthodologie de l'EBA

<sup>(2)</sup> Ratio entre le montant des provisions sur les encours douteux et le montant de ces mêmes encours

## Résultat net part du Groupe

En M EUR	T3-20	T3-19	9M-20	9M-19
Résultat net part du Groupe comptable	862	854	(728)	2 594
Résultat net part du Groupe sous-jacent <sup>(1)</sup>	742	855	803	3 183

En %	T3-20	T3-19	9M-20	9M-19
ROTE (données brutes)	6,5%	6,1%	-1,4%	6,7%
ROTE sous-jacent <sup>(1)</sup>	5,5%	6,1%	1%	8,1%

Le bénéfice net par action est négatif et s'élève à -1,38 euro sur 9M-20 (2,49 euros au 9M-19). Le bénéfice net par action sous-jacent s'élève à 0,42 euro (3,21 euros au 9M-19) La provision pour dividende, correspondant à 50% du résultat net sous-jacent après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI sur les neuf premiers mois 2020, s'élève à 0,21 euro /action.

---

<sup>(1)</sup> Ajusté des éléments exceptionnels et de l'effet de la linéarisation d'IFRIC 21.



## 2. STRUCTURE FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 30 septembre 2020, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 60,6 milliards d'euros (63,5 milliards d'euros au 31 décembre 2019), l'actif net par action est de 62,0 euros et l'actif net tangible par action est de 54,45 euros.

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 472 milliards d'euros au 30 septembre 2020 (1 356 milliards d'euros au 31 décembre 2019). Le montant net des encours de crédits à la clientèle, y compris la location financement, au 30 septembre 2020 est de 440 milliards d'euros (430 milliards d'euros au 31 décembre 2019) – hors valeurs et titres reçus en pension. Parallèlement les dépôts de la clientèle atteignent 440 milliards d'euros, contre 410 milliards d'euros au 31 décembre 2019 (hors valeurs et titres donnés en pension).

A fin septembre 2020, la maison mère a émis 26,9 milliards d'euros de dette à moyen et long terme, avec une maturité moyenne de 5,6 ans et un spread moyen de 61 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée). Les filiales ont émis 765 millions d'euros. Au total, au 30 septembre 2020, le Groupe a émis 27,6 milliards d'euros de dette à moyen et long terme. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 179% à fin septembre 2020, contre 119% à fin décembre 2019. Parallèlement, le NSFR (Net Stable Funding Ratio) est à un niveau supérieur à 100% à fin septembre 2020.

Les **encours pondérés** par les risques (RWA) du Groupe s'élèvent à 352,3 milliards d'euros au 30 septembre 2020 (contre 345,0 milliards d'euros à fin décembre 2019) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 80,7% du total, à 284,4 milliards d'euros, en hausse de 0,7% par rapport au 31 décembre 2019.

Au 30 septembre 2020, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 13,1% (13,2% pro forma de l'impact de la cession de SG Finans finalisée le 1<sup>er</sup> octobre 2020, soit environ 420 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire). Le ratio CET1 au 30 septembre 2020 inclut un effet de +19 points de base au titre du phasage de l'impact IFRS 9. Hors cet effet, le ratio non phasé s'élève à 12,9%.

Le ratio Tier 1 s'élève à 15,1%<sup>(1)</sup> à fin septembre 2020 (15,1% à fin décembre 2019) et le ratio global de solvabilité s'établit à 18,2%<sup>(1)</sup> (18,3% à fin décembre 2019).

Le ratio CET1 est attendu au-dessus de 12% à fin 2020 en tenant compte de l'intégralité des évolutions réglementaires liées à la revue des modèles internes (TRIM).

Avec un niveau de 29,6%<sup>(1)</sup> des RWA et 8,7%<sup>(1)</sup> de l'exposition levier à fin septembre 2020, le Groupe présente un TLAC supérieur aux exigences du FSB pour 2020. Au 30 septembre 2020, le Groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8,51% du TLOF<sup>(2)</sup> (ce qui représentait à décembre 2017 un niveau de 24,4% des RWA), lesquels ont servi de référence au calibrage du CRU.

Le **ratio de levier** atteint 4,4%<sup>(1)</sup> au 30 septembre 2020 (4,3% à fin décembre 2019).

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A- », perspectives stables, notation dette senior préférée « A », notation court-terme « F1 » ; (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives stables, notation court-terme « P-1 » ; (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives négatives, notation court-terme « A-1 ».

---

(1) Hors phasage d'IFRS 9

(2) TLOF – Total Liabilities and Own Funds

### 3. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

En MEUR	T3-20	T3-19	Variation	9M-20	9M-19	Variation
Produit net bancaire	1 836	1 879	-2,3%	5 470	5 789	-5,5%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	<i>1 857</i>	<i>1 945</i>	<i>-4,5%</i>	<i>5 511</i>	<i>5 894</i>	<i>-6,5%</i>
Frais de gestion	(1 292)	(1 375)	-6,0%	(3 975)	(4 209)	-5,6%
Résultat brut d'exploitation	544	504	+7,9%	1 495	1 580	-5,4%
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	<i>565</i>	<i>570</i>	<i>-0,9%</i>	<i>1 536</i>	<i>1 685</i>	<i>-8,8%</i>
Coût net du risque	(130)	(95)	+36,8%	(821)	(318)	+158,2%
Résultat d'exploitation	414	409	+1,2%	674	1 262	-46,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	41	-92,7%	139	43	+223,3%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>283</b>	<b>311</b>	<b>-9,0%</b>	<b>562</b>	<b>901</b>	<b>-37,6%</b>
RONE	9,5%	11,0%		6,5%	10,6%	
RONE s/jacent (1)	9,2%	12,0%		7,1%	11,7%	

(1) Ajusté de la linéarisation d'IFRIC 21, de la provision PEL/CEL

Après le fort impact du confinement sur l'activité au deuxième trimestre, la performance commerciale de la Banque de détail en France s'est améliorée au troisième trimestre 2020.

#### Les enseignes ont continué à développer leur activité sur leurs clientèles cœur de cible.

Boursorama consolide sa position de leader de la banque en ligne en France, avec environ 2,5 millions de clients à fin septembre 2020 (environ 450 000 nouveaux clients en un an) tout en affirmant sa position de numéro 1 de la satisfaction client<sup>1</sup>. Le nombre d'ordres de bourse a doublé par rapport au T3-19.

Sur le trimestre, la collecte nette de la banque privée demeure soutenue à 919 millions d'euros au T3-20 (2,2 milliards sur 9M-20), portant les actifs sous gestion à 67,4 milliards d'euros (y compris Crédit du Nord) à fin septembre 2020.

L'assurance-vie affiche des encours à 93,4 milliards d'euros, avec une part d'unités de compte s'élevant à 25,9%. La part des encours en unités de compte est en progression de 126 pb par rapport au T3-19.

Les enseignes continuent à développer leur activité d'assurance, avec des primes assurance-dommages en hausse de 6,4% par rapport au T3-19.

**Les encours moyens de crédits** d'investissement (y compris crédit-bail), progressent de 25,7% par rapport au T3-19 à 88,3 milliards d'euros (+5,5% hors prêts garantis par l'Etat). Les encours moyens de crédits aux particuliers sont en hausse de 4,5% à 122,3 milliards d'euros, soutenus par le crédit à l'habitat.

Ainsi les encours moyens de crédits progressent de 12,2% (+5,0% hors prêts garantis par l'Etat) par rapport au T3-19 à 222,4 milliards d'euros.

La Banque de détail en France continue de soutenir l'économie, au travers de l'accompagnement de ses clients particuliers, entreprises et professionnels.

Au 16 octobre 2020, environ 91 800 demandes pour des prêts garantis par l'Etat ont été reçues pour un montant total de 19,7 milliards d'euros au niveau du Groupe en France.

**Les encours moyens de dépôts** au bilan<sup>2</sup> sont en hausse de 14,1% par rapport au T3-19 (+4,9% par rapport au T2-20) à 239,9 milliards d'euros, toujours portés par les dépôts à vue (+19,8% par rapport au T3-19)<sup>3</sup>.

Le ratio crédits sur dépôts moyens ressort ainsi à 92,7% au T3-20.

<sup>1</sup> Source : Bain & Company 2020

<sup>2</sup> Y compris BMTN

<sup>3</sup> Y compris dépôts en devises

## Produit net bancaire hors PEL/CEL

**Sur le trimestre**, les revenus hors PEL/CEL ressortent à 1 857 M EUR, en baisse de -4,5% par rapport au T3-19 mais en progression de 6,2% par rapport au point bas du T2-20.

La marge nette d'intérêt hors PEL/CEL est en baisse de -5,1% par rapport au T3-19 dans un contexte de taux bas et de forte hausse des dépôts. Toutefois, elle se redresse par rapport au T2-20 (+2,8%) notamment soutenue par la production de crédits et les effets du TLTRO.

Les commissions sont en recul de -4,0% par rapport au T3-19 mais se reprennent par rapport au T2-20 (+6,6%), avec des commissions financières en baisse par rapport à un niveau élevé au T2-20 et stables par rapport au T3-19 (-3,0% / T2-20, +0,8% / T3-19) et des commissions de service en reprise progressive (+7,8% / T2-20, -7,5% / T3-19).

**Sur les 9 premiers mois de l'année**, les revenus hors PEL/CEL ressortent à 5 511 MEUR, en baisse de -6,5% par rapport au 9M-19, reflétant les effets de la crise du Covid-19. La marge nette d'intérêt hors PEL/CEL est en baisse de -3,3% et les commissions sont en recul de -6,9% (-4,7% hors ajustement de taxes relatif aux commissions au T2-19).

## Frais de gestion

**Sur le trimestre**, la banque de détail en France extériorise un effet de ciseaux positif, améliorant ainsi son levier opérationnel. Les frais de gestion sont en forte baisse à 1 292 M EUR (-6,0% par rapport au T3-19) illustrant le travail du Groupe sur les coûts. Le coefficient d'exploitation (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraité de la provision PEL/CEL) est en baisse à 71,4%.

**Sur les 9 premiers mois de l'année**, les frais de gestion sont en baisse à 3 975 M EUR (-5,6% par rapport au 9M-19). Le coefficient d'exploitation (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraité de la provision PEL/CEL) s'établit à 71,5%.

## Coût du risque

**Sur le trimestre**, le coût du risque commercial s'établit à 130 M EUR soit 24 points de base, se normalisant après le point haut du T2-20 (85bp). Il intègre 55 M EUR de provisionnement S1/S2 (encours sains et dégradés) et 75 M EUR de provisionnement S3 (encours douteux).

**Sur les 9 premiers mois de l'année**, le coût du risque commercial s'établit à 821 M EUR soit 52 points de base, en hausse par rapport au 9M-19 (22bp, 318 MEUR), intégrant 411 M EUR de provisionnement S1/S2 et 410 M EUR de provisionnement S3 (encours non performants).

## Gains ou pertes nets sur autres actifs

**Sur le trimestre**, le poste « Gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élève à 3 millions d'euros par rapport à 41 millions d'euros au T3-19.

**Sur les 9 premiers mois de l'année**, le poste « Gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élève à 139 millions d'euros, intégrant une plus-value de 130 millions d'euros relative au programme de cessions immobilières du Groupe réalisée au premier trimestre 2020.

## Résultat net part du Groupe

**Sur le trimestre**, le résultat net part du Groupe s'établit à 283 M EUR (-9,0%/T3-19). La rentabilité (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL) ressort à un niveau de 9,2% sur T3-20 (versus 12,0% au T3-19).

**Sur les 9 premiers mois de l'année**, le résultat net part du Groupe s'établit à 562 M EUR (-37,6%/9M-19). La rentabilité (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL) ressort à un niveau de 7,1% sur 9M-20 (versus 11,7% au 9M-19).

## 4. BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

En M EUR	T3-20	T3-19	Variation		9M-20	9M-19	Variation	
Produit net bancaire	1 891	2 096	-9,8%	-2,6%*	5 605	6 296	-11,0%	-4,0%*
Frais de gestion	(999)	(1 091)	-8,4%	-0,2%*	(3 124)	(3 440)	-9,2%	-1,4%*
Résultat brut d'exploitation	892	1 005	-11,2%	-5,1%*	2 481	2 856	-13,1%	-7,0%*
Coût net du risque	(331)	(169)	+95,9%	x 2,2	(978)	(430)	x 2,3	x 2,4
Résultat d'exploitation	561	836	-32,9%	-29,4%*	1 503	2 426	-38,0%	-34,2%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)	1	n/s	n/s	9	2	x 4,5	x 3,4
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>337</b>	<b>513</b>	<b>-34,3%*</b>	<b>-29,3%*</b>	<b>928</b>	<b>1 492</b>	<b>-37,8%*</b>	<b>-32,5%*</b>
RONE	12,9%	18,7%			11,6%	17,8%		
<i>RONE s/jacent (1)</i>	<i>12,3%</i>	<i>18,1%</i>			<i>11,8%</i>	<i>18,2%</i>		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et de la provision pour restructuration de 29 millions d'euros au T2-19.

**Dans la Banque de détail à l'International**, la production de crédits et de dépôts enregistre un rebond sur l'ensemble des géographies depuis le mois de juin. Les encours de crédits s'établissent à 84,6 milliards d'euros ; ils progressent de +3,7%\* par rapport à fin septembre 2019 (-5,5% à périmètre et change courants compte tenu des cessions finalisées depuis septembre 2019 : SKB en Slovénie, OBSG en Macédoine et Société Générale de Banque aux Antilles). Les encours de dépôts sont en hausse de +9,3%\* (-2,3% à périmètre et change courants) par rapport à septembre 2019, à 79,0 milliards d'euros.

Sur le périmètre Europe, les encours de crédits sont en hausse de +3,1%\* par rapport à septembre 2019 à 53,7 milliards d'euros (-5,1% à périmètre et change courants), portés par la République Tchèque (+4,6%\*, -0,8%) et dans une moindre mesure l'Europe de l'Ouest (+2,3%). Les encours des dépôts sont en hausse de +7,1%\* (-4,3% à périmètre et change courants), avec une bonne dynamique en République Tchèque (+7,4%\*, +1,8%) et en Roumanie (+9,5%\*, +6,7%).

En Russie, les encours de crédits enregistrent une bonne progression de +7,5%\* à change constant (-17,1% à change courant) et les encours de dépôts affichent une forte hausse de +19,5%\* (-7,9% à change courant).

En Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer, les encours de crédits progressent de +3,6%\* (soit -0,9%) par rapport à septembre 2019, dont +2,3%\* sur le bassin méditerranéen et +3,1%\* en Afrique Subsaharienne. Les encours de dépôts, en hausse de +9,5%\* (+5,1%), affichent une bonne dynamique.

**Dans l'activité Assurances**, l'activité d'assurance vie-épargne bénéficie d'une augmentation des encours de +1%\* par rapport à septembre 2019. La part d'unités de compte dans les encours à fin septembre 2020 est de 30%, en hausse de 2 points par rapport à septembre 2019. L'activité Protection affiche une baisse de -1,1%\* par rapport au T3-19. La hausse des primes dommages de +8,2%\* est compensée par une baisse de l'activité Prévoyance (-6,8%\* par rapport au T3-19).

**Les Services Financiers aux Entreprises** affichent une performance commerciale résiliente. Le métier de location longue durée et gestion de flottes affiche une hausse de son parc de 2% par rapport à fin septembre 2019, à 1,76 million de véhicules à fin septembre 2020. Les activités de Financement de biens d'équipement professionnels enregistrent des encours en hausse de +0,7%\* par rapport à fin septembre 2019, à 17,8 milliards d'euros (hors affacturage).

### Produit net bancaire

Au T3-20, le produit net bancaire s'élève à 1 891 millions d'euros, en baisse de -2,6%\* (-9,8%) par rapport au T3-19. La hausse de +9,9%\* par rapport au T2-20 illustre la reprise de l'activité. Sur 9 mois, les revenus s'élèvent à 5 605 millions d'euros, en baisse de -4,0%\* (-11,0%) par rapport au 9M-19.

**Dans la Banque de détail à l'International**, le produit net bancaire s'élève à 1 216 millions d'euros sur le trimestre, en baisse de -3,9%\* (-13,2%) par rapport au T3-19, marqué notamment par une baisse de la

marge d'intérêts en République Tchèque et en Roumanie, en lien avec la baisse des taux. Par rapport au T2-20, le produit net bancaire est en hausse de +6,5%\*.

Sur les 9 mois, le produit net bancaire s'élève à 3 666 millions d'euros, en baisse de -3,3%\* (-12,7%) par rapport au 9M-19.

**L'activité Assurances** affiche une légère baisse du produit net bancaire de -1,6%\* par rapport au T3-19, à 223 millions d'euros au T3-20 (-1,8%), mais est en hausse de +5,5%\* par rapport au T2-20. Sur les 9 mois, le produit net bancaire s'inscrit en baisse de -3,1%\* (-3,5%) à 663 millions d'euros.

Dans les **Services Financiers aux Entreprises**, le produit net bancaire est en hausse de +1%\* (-3,4%), par rapport au T3-19 et de +22,1%\* par rapport au T2-20, à 452 millions d'euros. Ce trimestre, ALD affiche un prix de revente de 333 euros par véhicule et revoit sa cible annuelle entre -50 et +150 euros par véhicule pour 2020. Sur les neuf mois, le produit net bancaire des Services Financiers aux Entreprises ressort à 1 276 millions d'euros, en baisse de -6,4%\* (-9,4%) par rapport au 9M-19.

### Frais de gestion

Les frais de gestion sont en baisse de -0,2%\* (-8,4%), à -999 millions d'euros, par rapport au T3-19, reflétant le contrôle des coûts. Ils diminuent de -1,4%\* (-9,2%) sur 9 mois, à 3 124 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation s'établit à 52,8% au T3-20 et à 55,7% sur 9 mois.

**Dans la Banque de détail à l'International**, les frais généraux affichent une baisse de -1,4%\* (-11,1%) par rapport au T3-19 et sont en baisse de -0,5%\* (-10,1%) par rapport au 9M-19.

Dans l'activité **Assurances**, les frais de gestion sont en légère hausse de +0,7%\* (stable en courant) par rapport au T3-19 et de +3,1%\* (+2,6%) par rapport au 9M-19.

Dans les **Services Financiers aux Entreprises**, les frais de gestion affichent une baisse de -0,3%\* (-6,2%) par rapport au T3-19 et de -1,7%\* (-6,8%) par rapport au 9M-19.

### Coût du risque

**Sur le trimestre**, le coût du risque commercial est de 102 points de base (soit 331 millions d'euros), par rapport à 125 points de base au T2-20 et 49 points de base au T3-19, qui incluait une reprise nette de provision intégrant des indemnités d'assurance en Roumanie. Ce trimestre, le coût du risque intègre 120 millions d'euros d'estimation des pertes de crédit attendues en Etape 1 et Etape 2 dont 123 millions d'euros d'impact lié à la revue des scénarios macro-économiques.

**Sur les 9 mois**, le coût du risque est de 98 points de base (978 millions d'euros) ; il était de 42 points de base au 9M-19. L'estimation des pertes de crédit attendues en Etape 1 et Etape 2 s'élève à 310 millions d'euros.

### Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du groupe ressort à 337 millions d'euros au T3-20 (-34,3% par rapport au T3-19) et 928 millions d'euros sur 9 mois (-37,8% par rapport au 9M-19). La rentabilité sous-jacente ressort à un niveau de 12,3% au T3-20 (versus 18,1% au T3-19) et de 11,8% sur 9M-20 (18,2% sur 9M-19).

## 5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En MEUR	T3-20	T3-19	Variation		9M-20	9M-19	Variation	
Produit net bancaire	2 034	2 013	+1,0%	+2,5%*	5 541	6 518	-15,0%	-14,9%*
Frais de gestion	(1 478)	(1 638)	-9,8%	-8,3%*	(5 025)	(5 579)	-9,9%	-9,7%*
Résultat brut d'exploitation	556	375	+48,3%	+49,4%*	516	939	-45,0%	-45,4%*
Coût net du risque	(57)	(65)	-12,3%	-7,8%*	(818)	(140)	x 5,8	x 5,9
Résultat d'exploitation	499	310	+61,0%	+60,7%*	(302)	799	n/s	n/s
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>381</b>	<b>253</b>	<b>+50,6%</b>	<b>+50,2%*</b>	<b>(223)</b>	<b>667</b>	<b>n/s</b>	<b>n/s</b>
RONE	10,3%	6,9%			-2,1%	5,7%		
<i>RONE s/jacent (1)</i>	<i>7,9%</i>	<i>5,1%</i>			<i>-1,3%</i>	<i>7,7%</i>		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

### Produit net bancaire

**Sur le trimestre**, les revenus de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en hausse de +1,0% (+2,5%\* à périmètre et change constants) à 2 034 millions d'euros et en rebond de +8,2% (+10,8%\*) par rapport au T2-20.

**Sur les neuf premiers mois de l'année**, le produit net bancaire est en baisse de -12,7% par rapport aux neuf premiers mois 2019, ajustés des impacts de la restructuration, de la réévaluation des titres SIX (+66 millions d'euros) et de la cession de la banque privée en Belgique. En publié, la baisse est de -15,0%.

**Dans les Activités de Marché et Services aux Investisseurs**, le produit net bancaire s'établit à 1 245 millions d'euros, en hausse de +4,5% (+6,3%\* à périmètre et change constants) par rapport au troisième trimestre 2019.

Les activités Taux, Crédit et Change enregistrent à nouveau une performance solide, avec des revenus à 569 millions d'euros, en hausse de +9,4% par rapport au T3-19. Les conditions de marché se sont normalisées par rapport au premier semestre 2020. La solide performance du trimestre est portée en particulier par une bonne activité avec les clients *corporate* européens, des revenus plus élevés sur la région Amérique et sur les activités *flow & hedging*.

Les activités Actions sont en net rebond avec un produit net bancaire 3,7 fois supérieur au T2-20, et en hausse de +5,1% par rapport au T3-19. Les activités *flow & hedging* ont bien performé ce trimestre, et les régions Asie et Amérique ont bénéficié de forts volumes. Les revenus des produits structurés actions sont en reprise progressive par rapport au T2-20, impactés par la réduction en cours du profil de risque. La bonne performance des produits listés a permis de compenser cet impact.

La mise en œuvre des décisions suite à la revue stratégique des produits structurés actions et crédit est en cours :

- Réduction du profil de risque de ces produits en ligne avec le plan, avec notamment une diminution des expositions sur les produits les plus complexes
- Maintien de la position de leader sur la franchise solutions d'investissement

Les actifs en conservation du Métier Titres atteignent 4 328 milliards d'euros à fin septembre 2020, en hausse de +2,1% par rapport à fin juin 2020. Sur la même période, les actifs administrés sont en hausse de +2,3% à 613 milliards d'euros. Au T3-20, les revenus du Métier Titres s'établissent à 145 millions d'euros, en baisse de -12,7% par rapport au T3-19.

**Dans les Activités de Financement et Conseil**, les revenus s'établissent à 579 millions d'euros sur le troisième trimestre 2020, en baisse de -2,8%\* par rapport au T3-19 (-4,1% à périmètre et change courants).

La banque d'investissement bénéficie ce trimestre d'une bonne activité, ralentie cependant sur le marché de la dette par rapport à un deuxième trimestre record en nombre d'émissions. L'activité financement d'acquisition a été soutenue.

Les activités de financement sont pénalisées par le ralentissement des financements aéronautiques et immobiliers.

Après un deuxième trimestre marqué par la crise et une baisse des volumes, le métier *Global Transaction et Payment Services* présente une meilleure performance qu'au T2-20, bénéficiant d'un rebond des commissions.

**Dans la Gestion d'Actifs et Banque Privée**, le produit net bancaire s'inscrit à 210 millions d'euros au T3-20, en baisse de -3,7% par rapport au T3-19 (-3,7%\* à périmètre et change constants).

Le produit net bancaire de l'activité Lyxor atteint 53 millions d'euros, en hausse de +10,4% par rapport au T3-19. Il rebondit de +32,5% par rapport au T2-20, porté par le segment ETF et le rebond des marchés actions. Les actifs sous gestion de Lyxor s'établissent à 133 milliards d'euros à fin septembre 2020. L'offre variée d'ETF ESG proposée par Lyxor contribue à la croissance de la collecte nette sur les neuf premiers mois.

La Banque Privée affiche une performance en baisse ce trimestre de -7,3% par rapport au T3-19, avec un produit net bancaire à 153 millions d'euros. Les revenus ont souffert des conditions de marché et d'une activité plus faible. Les actifs sous gestion sont stables au troisième trimestre, à 114 milliards d'euros. La collecte nette s'établit à 1,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année, portée par la France.

### Frais de gestion

**Sur le trimestre**, les frais de gestion sont en forte baisse de -9,8% par rapport au T3-19. Le pilier affiche un effet de ciseaux positif ce trimestre.

**Sur les neuf premiers mois de l'année**, les frais de gestion retraités de la provision pour restructuration, enregistrée au T2-19 pour 227 millions d'euros, sont en baisse de -7,3%.

### Coût net du risque

**Sur le trimestre**, le coût du risque commercial est de 14 points de base (soit 57 millions d'euros), par rapport à 95 points de base au T2-20 et à 16 points de base au T3-19. Il intègre -34 millions d'euros de provisionnement S1/S2 (encours sains et dégradés) et 92 millions d'euros de provisionnement S3 (encours douteux).

**Sur les neuf premiers mois de l'année**, le coût du risque est de 66 points de base (818 millions d'euros), intégrant 284 millions d'euros de provisionnement S1/S2 et 534 millions d'euros de provisionnement S3 (encours non performants).

### Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 381 millions d'euros sur le trimestre, en hausse de +50,6% par rapport au T3-19 et à -223 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année.

La rentabilité (après linéarisation de l'IFRIC21) s'établit à 7,9%, par rapport à 5,1% au T3-19. Elle est négative sur les neuf premiers mois.

## 6. HORS PÔLES

<i>En MEUR</i>	T3-20	T3-19	9M-20	9M-19
Produit net bancaire	48	(5)	(341)	(145)
Frais de gestion	(56)	(61)	(239)	4
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(8)</b>	<b>(66)</b>	<b>(580)</b>	<b>(141)</b>
Coût net du risque	0	0	0	(19)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(3)	(115)	(80)	(249)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	-	(684)	-
Impôts sur les bénéfices	(84)	7	(534)	70
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(139)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 995)</b>	<b>(466)</b>

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à 48 millions d'euros au T3-20 contre -5 millions d'euros au T3-19 et à -341 millions d'euros au 9M-20 contre -145 millions d'euros au 9M-19.

Les frais de gestion s'élèvent à -56 millions d'euros au T3-20 contre -61 millions d'euros au T3-19. Au 9M-20, les frais de gestion s'élèvent à -239 millions d'euros contre +4 millions d'euros au 9M-19.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -8 millions d'euros au T3-20 contre -66 millions d'euros au T3-19 et à -580 millions d'euros au 9M-20 contre -141 millions d'euros au 9M-19.

Le poste « gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élève à -3 millions d'euros au T3-20 contre -115 millions d'euros au T3-19 et à -80 millions d'euros au 9M-20 contre -249 millions d'euros au 9M-19 lié à l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recentrage du Groupe.

Le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -139 millions d'euros au T3-20 contre -223 millions d'euros au T3-19 et à -1 995 millions d'euros au 9M-20 contre -466 millions d'euros au 9M-19.



## 7. CONCLUSION

Au cours de ce trimestre, le Groupe affiche un résultat brut d'exploitation en progression de +14,6%\* par rapport au T3-19 démontrant sa capacité de rebond tout en améliorant son levier opérationnel. En parallèle, le bilan est encore renforcé, avec un niveau de CET1 de 13,2%<sup>(1)</sup>, soit environ 420 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire, donnant au Groupe de la flexibilité en matière de distribution aux actionnaires.

Le Groupe affiche une provision pour dividende de 0,21 euro par action<sup>(2)</sup>.

Le Groupe prévoit en 2020 :

- des frais de gestion sous-jacents à environ 16,5 milliards d'euros
- un coût du risque attendu à environ 70 points de base
- un ratio CET1 supérieur à 12,0% à fin 2020 en tenant compte de l'intégralité des évolutions réglementaires liées à la revue des modèles internes (TRIM)

Le Groupe continue de développer sa proposition de valeur tout en travaillant au renforcement de la profitabilité de ses métiers :

- la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs démontre sa capacité à accompagner ces clients tout en améliorant son efficacité
- la Banque de détail en France accélère le développement de Boursorama et entre dans une nouvelle phase avec l'étude du rapprochement entre ses deux réseaux Société Générale et Crédit du Nord
- la Banque de détail et Services Financiers Internationaux confirme sa position d'activité résiliente et profitable

En particulier, le Groupe présentera au marché la conclusion de son étude stratégique sur le rapprochement de Crédit du Nord et Société Générale le 7 décembre 2020. La stratégie dans la Banque de Grande clientèle et Solutions investisseurs sera présentée au premier trimestre 2021.

---

<sup>(1)</sup> incluant +19 points de base au titre du phasage IFRS9 et pro-forma de l'impact en capital de la cession de SG Finans finalisée le 1er octobre 2020 (environ +10 points de base)

<sup>(2)</sup> correspondant à 50% du résultat net part du Groupe sous-jacent sur 9M-20, après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

## 8. CALENDRIER FINANCIER 2020

### Calendrier de communication financière 2020

10 février 2021	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2020
6 mai 2021	Résultats du premier trimestre 2021
3 août 2021	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2021
4 novembre 2021	Résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021

**Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, ajustement d'IFRIC 21, coût du risque (commercial) en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible, et les montants servant de base aux différents retraitements effectués (en particulier le passage des données publiées aux données sous-jacentes) sont présentés dans les notes méthodologiques, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.**

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale. Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, en particulier dans le contexte de la crise du Covid-19, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

## 9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En M EUR	T3-20	T3-19	Variation	9M-20	9M-19	Variation
Banque de détail en France	283	311	-9,0%	562	901	-37,6%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	337	513	-34,3%	928	1 492	-37,8%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	381	253	50,6%	(223)	667	n/s
Total Métier	1 001	1 077	-7,1%	1 267	3 060	-58,6%
Hors Pôles	(139)	(223)	+37,6%	(1 995)	(466)	n/s
Groupe	862	854	+0,9%	(728)	2 594	n/s

### VARIATIONS T3-20 /T2-20 – PRODUIT NET BANCAIRE, FRAIS DE GESTION ET RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Produit net bancaire - en M EUR	T3-20	T2-20	Variation	
Banque de détail en France	1 836	1 754	+4,7%	+4,7%*
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	1 891	1 750	+8,1%	+9,9%*
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	2 034	1 880	+8,2%	+10,8%*
Hors-Pôles	48	(88)	n/s	n/s
Groupe	5 809	5 296	9,7%	11,4%*

Frais de gestion - en M EUR	T3-20	T2-20	Variation	
Banque de détail en France	(1 292)	(1 233)	+4,8%	+4,8%*
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	(999)	(979)	+2,0%	+3,1%*
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	(1 478)	(1 570)	-5,9%	-4,2%*
Hors-Pôles	(56)	(78)	-28,2%	-28,3%*
Groupe	(3 825)	(3 860)	-0,9%	+0,1%*

Résultat brut d'exploitation - en M EUR	T3-20	T2-20	Variation	
Banque de détail en France	544	521	+4,4%	+4,4%*
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	892	771	+15,7%	+18,7%*
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	556	310	+79,4%	+90,0%*
Hors-Pôles	(8)	(166)	+95,2%	+95,3%*
Groupe	1 984	1 436	+38,2%	+42,3%*

## BILAN CONSOLIDÉ

	30.09.2020	31.12.2019
Caisse et banques centrales	165 215	102 311
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	435 295	385 739
Instruments dérivés de couverture	21 657	16 837
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	53 511	53 256
Titres au coût amorti	15 094	12 489
Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés, au coût amorti	52 119	56 366
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	453 930	450 244
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	422	401
Placements des activités d'assurance	164 533	164 938
Actifs d'impôts	4 862	5 779
Autres actifs	68 188	68 045
Actifs non courants destinés à être cédés	3 775	4 507
Participations dans les entreprises mises en équivalence	100	112
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 590	30 652
Ecarts d'acquisition	4 046	4 627
<b>Total</b>	<b>1 472 337</b>	<b>1 356 303</b>

	30.09.2020	31.12.2019
Banques centrales	4 958	4 097
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	411 727	364 129
Instruments dérivés de couverture	12 409	10 212
Dettes représentées par un titre	133 084	125 168
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	137 676	107 929
Dettes envers la clientèle	445 226	418 612
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	8 338	6 671
Passifs d'impôts	1 330	1 409
Autres passifs	90 218	85 062
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	791	1 333
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	141 687	144 259
Provisions	4 415	4 387
Dettes subordonnées	14 768	14 465
<b>Total dettes</b>	<b>1 406 627</b>	<b>1 287 733</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		
Capital et réserves liées	30 157	31 102
Réserves consolidées	32 362	29 558
Résultat de l'exercice	(728)	3 248
<b>Sous-total</b>	<b>61 791</b>	<b>63 908</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 198)	(381)
<b>Sous-total capitaux propres part du Groupe</b>	<b>60 593</b>	<b>63 527</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	5 117	5 043
<b>Total capitaux propres</b>	<b>65 710</b>	<b>68 570</b>
<b>Total</b>	<b>1 472 337</b>	<b>1 356 303</b>

## **10.ANNEXE 2 - NOTES MÉTHODOLOGIQUES**

**1 - Les éléments financiers présentés au titre troisième trimestre et des neuf mois 2020 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 4 novembre 2020 et ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. Ces éléments n'ont pas été audités.**

### **2 - Produit net bancaire**

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 43 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

### **3 - Frais de gestion**

Les Frais de gestion correspondent aux « Charges Générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 8.1 aux États financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 (pages 423 et s. du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale). Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le Coefficient d'exploitation est défini en page 43 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale.

### **4 - Ajustement IFRIC 21**

**L'ajustement IFRIC 21** corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée.

## 5 – Éléments exceptionnels – Passage des éléments comptables aux éléments sous-jacents

Le Groupe peut être conduit à présenter des indicateurs sous-jacents afin de faciliter la compréhension de sa performance réelle. Le passage des données publiées aux données sous-jacentes est obtenu en retraitant des données publiées les éléments exceptionnels et l'ajustement IFRIC 21.

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les **dotations ou reprises aux provisions PEL/CEL**. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

La réconciliation permettant de passer des données comptables publiées aux données sous-jacentes est exposée dans le tableau ci-dessous :

T3-20 (en M EUR)	Frais de gestion	Coût net du risque	Gains ou pertes sur autres actifs	Pertes de valeur des écarts d'acquisition	Impôts sur les bénéfices	Résultat net part du Groupe	Métiers
<b>Publié</b>	(3 825)	(518)	(2)	0	(467)	862	
(+) Linéarisation IFRIC 21	(177)				53	(120)	
<b>Sous-jacent</b>	<b>(4 002)</b>	<b>(518)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>(414)</b>	<b>742</b>	

9M-20 (en M EUR)	Frais de gestion	Coût net du risque	Gains ou pertes sur autres actifs	Pertes de valeur des écarts d'acquisition	Impôts sur les bénéfices	Résultat net part du Groupe	Métiers
<b>Publié</b>	(12 363)	(2 617)	82	(684)	(1 079)	(728)	
(+) Linéarisation IFRIC 21	177				(53)	120	
(-) Plan de recentrage*			(77)		0	(77)	Hors-pôles
(-) Dépréciation des écarts d'acquisition*				(684)	0	(684)	Hors-pôles
(-) Dépréciation des impôts différés actifs*					(650)	(650)	Hors-pôles
<b>Sous-jacent</b>	<b>(12 186)</b>	<b>(2 617)</b>	<b>159</b>	<b>0</b>	<b>(482)</b>	<b>803</b>	

T3-19 (en M EUR)	Frais de gestion	Coût net du risque	Gains ou pertes sur autres actifs	Résultat net part du Groupe	Métiers
<b>Publié</b>	(4 165)	(329)	(71)	854	
(+) Linéarisation IFRIC 21	(152)			(110)	
(-) Plan de recentrage			(113)	(111)	Hors-pôles
<b>Sous-jacent</b>	<b>(4 317)</b>	<b>(329)</b>	<b>42</b>	<b>855</b>	

9M-19 (en M EUR)	Frais de gestion	Coût net du risque	Gains ou pertes sur autres actifs	Résultat net part du Groupe	Métiers
<b>Publié</b>	(13 224)	(907)	(202)	2 594	
(+) Linéarisation IFRIC 21	152			110	
(-) Provisions pour restructuration*	(256)			(192)	GBIS (-227 M EUR) / IBFS (-29 M EUR)
(-) Plan de recentrage		(18)	(249)	(287)	Hors-pôles
<b>Sous-jacent</b>	<b>(12 816)</b>	<b>(889)</b>	<b>47</b>	<b>3 183</b>	

(\*) élément exceptionnel

## 6 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque ou coût net du risque commercial est défini en pages 45 et 574 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

	(En M EUR)	T3-20	T3-19	9M-20	9M-19
Réseaux de Banque de Détail en France	Coût Net du Risque	130	95	821	318
	Encours bruts de crédits	217 156	195 305	208 604	193 208
	Coût du risque en pb	24	19	52	22
Banque de Détail et Services Financiers Internationaux	Coût Net du Risque	331	169	978	430
	Encours bruts de crédits	129 838	138 493	133 240	135 996
	Coût du risque en pb	102	49	98	42
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût Net du Risque	57	64	818	140
	Encours bruts de crédits	162 429	160 906	165 389	163 310
	Coût du risque en pb	14	16	66	11
Gestion propre	Coût Net du Risque	0	1	0	19
	Encours bruts de crédits	12 400	9 944	10 800	9 299
	Coût du risque en pb	(1)	2	1	27
Groupe Société Générale	Coût Net du Risque	518	329	2 617	907
	Encours bruts de crédits	521 822	504 647	518 033	501 813
	Coût du risque en pb	40	26	67	24

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

## 7 - ROE, ROTE, RONE

La notion de ROE (Return on Equity) et de ROTE (Return on Tangible Equity) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en page 45 et 46 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (Return on Normative Equity) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 46 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale.

Le résultat net part du Groupe retenu pour le numérateur du ratio est le résultat net part du Groupe comptable ajusté des « intérêts, nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émissions » et des « gains/pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion » (voir note méthodologique n°9). Pour le ROTE, le résultat est également retraité des dépréciations des écarts d'acquisition.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

### Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période	T3-20	T3-19	9M-20	9M-19
Capitaux propres part du Groupe	60 593	63 715	60 593	63 715
Titres super subordonnés (TSS)	(7 873)	(9 739)	(7 873)	(9 739)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(274)	(290)	(274)	(290)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(4)	(16)	(4)	(16)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	(875)	(741)	(875)	(741)
Provision pour dividende	(178)	(1 402)	(178)	(1 402)
<b>Fonds propres ROE fin de période</b>	<b>51 389</b>	<b>51 527</b>	<b>51 389</b>	<b>51 527</b>
<b>Fonds propres ROE moyens</b>	<b>51 396</b>	<b>51 243</b>	<b>52 352</b>	<b>50 309</b>
Ecarts d'acquisition moyens	(3 928)	(4 562)	(4 253)	(4 600)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 464)	(2 259)	(2 417)	(2 215)
<b>Fonds propres ROTE moyens</b>	<b>45 004</b>	<b>44 422</b>	<b>45 682</b>	<b>43 494</b>
<b>Résultat net part du Groupe (a)</b>	<b>862</b>	<b>854</b>	<b>(728)</b>	<b>2 594</b>
<b>Résultat net Part du Groupe sous-jacent (b)</b>	<b>742</b>	<b>855</b>	<b>803</b>	<b>3 183</b>
Intérêts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission (c)	(127)	(180)	(447)	(537)
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisitions (d)	0	7	684	115
<b>Résultat net Part du Groupe corrigé (e)=(a)+(c)+(d)</b>	<b>735</b>	<b>681</b>	<b>(491)</b>	<b>2 172</b>
<b>Résultat net Part du Groupe sous-jacent corrigé (f)=(b)+(c)</b>	<b>615</b>	<b>675</b>	<b>356</b>	<b>2 646</b>
<b>Fonds propres ROTE moyens (g)</b>	<b>45 004</b>	<b>44 422</b>	<b>45 682</b>	<b>43 494</b>
ROTE [trimestre: (4*e/g), 9 mois: (4/3*e/g)]	6,5%	6,1%	-1,4%	6,7%
<b>Fonds propre ROTE moyens (sous-jacent) (h)</b>	<b>44 884</b>	<b>44 422</b>	<b>47 213</b>	<b>43 693</b>
ROTE sous-jacent [trimestre: (4*f/h), 9 mois: (4/3*f/h)]	5,5%	6,1%	1,0%	8,1%



## Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

en M EUR	T3-20	T3-19	Variation	9M-20	9M-19	Variation
Banque de détail en France	11 879	11 321	+4,9%	11 507	11 294	+1,9%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	10 468	10 946	-4,4%	10 627	11 196	-5,1%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	14 868	14 739	+0,9%	14 306	15 622	-8,4%
Total Métier	37 215	37 006	+0,6%	36 440	38 112	-4,4%
Hors Pôles	14 180	14 237	-0,4%	15 912	12 197	+30,5%
Groupe	51 395	51 243	+0,3%	52 352	50 309	+4,1%

### 8 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 48 du Document d'enregistrement universel 2020 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période	9M-20	S1-20	2019	9M-19
Capitaux propres part du Groupe	60 593	60 659	63 527	63 715
Titres Super Subordonnés (TSS)	(7 873)	(8 159)	(9 501)	(9 739)
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(274)	(283)	(283)	(290)
Intérêts net d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(4)	20	4	(16)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités du trading	302	335	375	348
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>52 744</b>	<b>52 572</b>	<b>54 122</b>	<b>54 018</b>
Ecarts d'acquisition	(3 928)	(3 928)	(4 510)	(4 577)
Immobilisations incorporelles	(2 469)	(2 458)	(2 362)	(2 292)
<b>Actif Net Tangible</b>	<b>46 347</b>	<b>46 186</b>	<b>47 250</b>	<b>47 149</b>
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA**	851 134	851 133	849 665	849 665
Actif Net par Action	62,0	61,8	63,7	63,6
Actif Net Tangible par Action	54,5	54,3	55,6	55,5

\*\* Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises au 30 septembre 2020, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe.  
Conformément à la norme IAS 33, les données historiques par action antérieures à la date de détachement d'un DPS sont retraitées du coefficient d'ajustement correspondant à l'opération.

## 9 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 47 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE. Ainsi que précisé en page 47 du Document d'enregistrement universel 2020 de Société Générale, le Groupe publie également un BNPA ajusté de l'incidence des éléments non-économiques et exceptionnels présentés en note méthodologique n°5 (BNPA sous-jacent).

Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	9M-20	S1-20	2019	9M-19
Actions existantes	853 371	853 371	834 062	829 235
Déductions				
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	2 606	2 728	4 011	4 087
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle			149	187
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA**	850 766	850 643	829 902	824 961
Résultat net part du Groupe	(728)	(1 590)	3 248	2 594
Intérêts sur TSS et TSDI	(447)	(320)	(715)	(537)
Plus-values nettes d'impôt sur rachats partiels	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe corrigé	(1 175)	(1 910)	2 533	2 057
BNPA (en EUR)	(1,38)	(2,25)	3,05	2,49
BNPA sous-jacent* (en EUR)	0,42	(0,38)	4,03	3,21

(\*) Hors éléments exceptionnels et y compris linéarisation de l'effet d'IFRIC 21.

(\*\*) Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires au 30 septembre 2020, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe.

## 10 - Fonds propres Common Equity Tier 1 du Groupe Société Générale

Ils sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les ratios de solvabilité non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) dans la partie « Investisseur ».

---

## Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable et responsable. Engagée dans les transformations positives des sociétés et des économies, Société Générale agit chaque jour avec ses équipes pour construire ensemble, avec ses clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes.

Acteur important de l'économie réelle depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 138 000 collaborateurs dans 62 pays et accompagne au quotidien 29 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **la Banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama** qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **la Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers** aux entreprises, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés;
- **la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

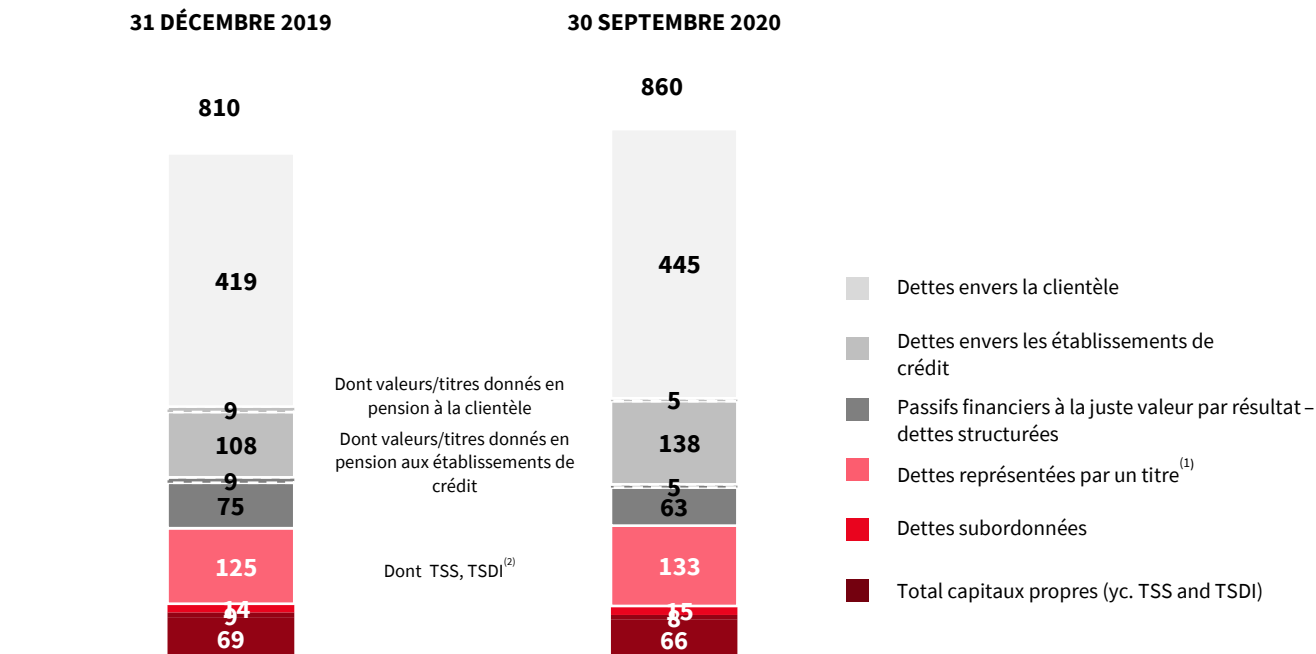
Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World and Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Monde, Europe et Eurozone), 4 des indices STOXX ESG Leaders, MSCI Low Carbon Leaders Index. Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter le site [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

---

## 2.2 Politique financière

### Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 60 à 62 du Document d'enregistrement universel 2020

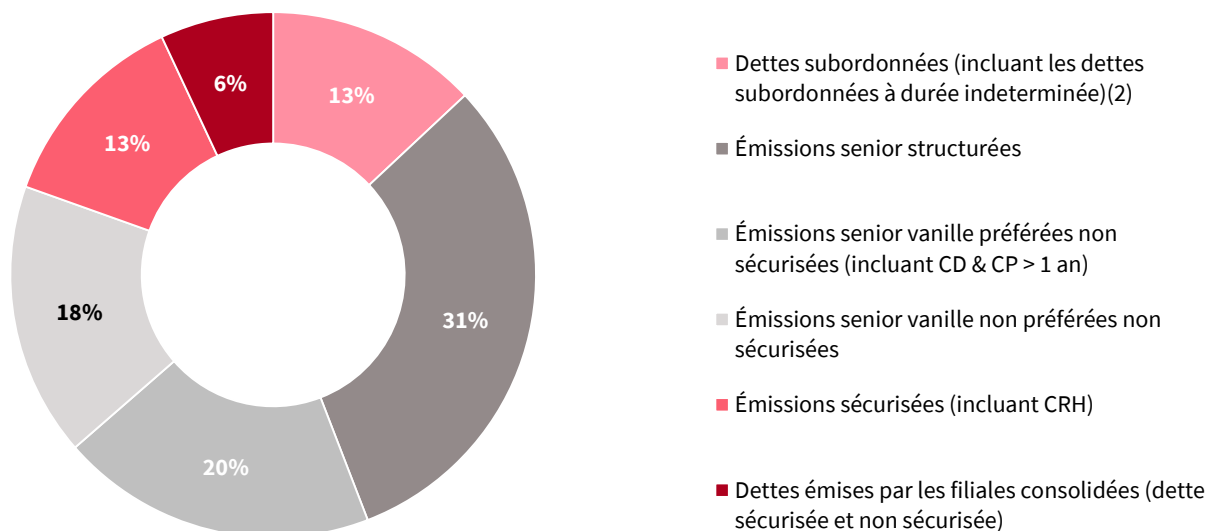
#### STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE



(1) Dont : SGSCF : 3,3 Md EUR, SGSFH : 13,3 Md EUR, CRH : 4,4 Md EUR, titrisations et autres émissions sécurisées : 2 Md EUR, conduits : 9,8 Md EUR à fin septembre 2020 (respectivement à fin décembre 2019 : SGSCF : 3,4 Md EUR, SGSFH : 13,8 Md EUR, CRH : 5,5 Md EUR, titrisations : 2,7 Md EUR, conduits : 10 Md EUR).

(2) Titres Super Subordonnés, Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

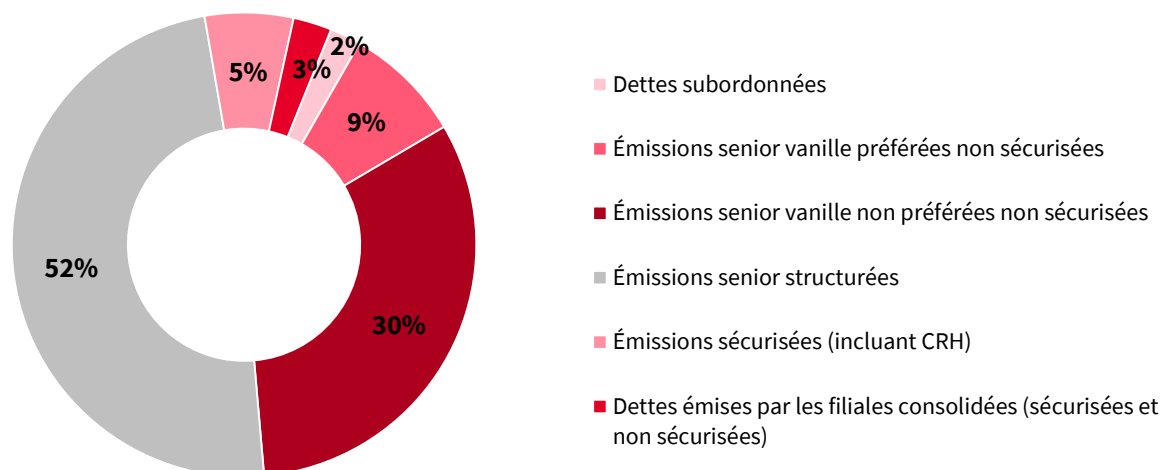
#### ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE EMIS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX AU 30.09.2020<sup>(1)</sup> : 166,8 Md EUR



(1) L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 46,8 Md EUR au 30.09.2020 dont 9,8 Md EUR au titre des conduits.

(2) Dont 8,1 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité

## REALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT A FIN SEPTEMBRE 2020 : 27,6 Md EUR



### 2.3 Événements postérieurs à la clôture

Le 1<sup>er</sup> Octobre 2020, le Groupe a finalisé la cession de SG Finans AS, société spécialisée dans le financement d'équipements et d'affacturage en Norvège, en Suède et au Danemark, à Nordea Finance.

### 2.4 Déclaration relative aux événements postérieurs à la clôture

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans les amendement au Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 7 mai 2020 sous le numéro D-20-0122-A01, le 5 août 2020 sous le numéro D-20-0122-A02, le 7 septembre sous le numéro D-20-0122-A03 et le 6 novembre sous le numéro D20-0122-A04.

## 3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

---

### 3.1 Facteurs de risques

Cette section indique les principaux facteurs de risques qui pourraient, selon les estimations du Groupe, avoir un impact significatif sur son activité, sa rentabilité, sa solvabilité ou son accès au financement.

Les risques propres à l'activité du Groupe sont présentés ci-après sous six principales catégories, conformément à l'article 16 du Règlement (UE) n°2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017 dont les dispositions relatives aux facteurs de risques sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 :

- les risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire ;
- les risques de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché et structurels ;
- les risques opérationnels (y compris risque de conduite inappropriée) et de modèles ;
- les risques de liquidité et de financement ;
- les risques liés aux activités d'assurance.

Les facteurs de risques sont présentés sur la base d'une évaluation de leur importance, les risques majeurs étant indiqués en premier au sein de chaque catégorie. Les chiffres d'exposition ou de mesures de risques présentés en regard des facteurs de risques informent sur le degré d'exposition du Groupe mais ne sont pas nécessairement représentatifs d'une évolution future des risques.

#### 3.1.1 Risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire

##### 3.1.1.1 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (Covid-19) est apparue en Chine. Le virus s'est propagé dans de nombreux pays à travers le monde et l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie pandémique en mars 2020. La propagation du virus et les mesures sanitaires prises pour y répondre (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques...) ont et pourront continuer à avoir un impact important, direct et indirect, sur la situation économique mondiale et les marchés financiers. La résurgence de la Covid-19 a conduit à de nouvelles restrictions sur la mobilité (dont un reconfinement en France et dans un certain nombre de pays européens et la mise en place de couvre-feux locaux ou nationaux), et le rebond économique observé durant l'été 2020 est en perte de vitesse dans plusieurs pays. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives, qui pourraient durer plusieurs mois, et ainsi affecter négativement l'activité, la performance financière et les résultats du Groupe.

La récession brutale subie par les pays affectés et la réduction des échanges commerciaux mondiaux continueront d'avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, tant que la production mondiale, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses de consommation seront affectés, impactant ainsi l'activité du Groupe et celle de ses clients et contreparties.

Les mesures de confinement ont par ailleurs conduit à une baisse de l'activité commerciale et des résultats du Groupe, du fait d'une ouverture réduite de son réseau d'agences et d'une moindre demande de ses clients. Une nouvelle phase de confinement pourrait impacter encore davantage ses résultats financiers.

Dans de nombreuses juridictions dans lesquelles le Groupe opère, les gouvernements et banques centrales ont pris ou annoncé des mesures exceptionnelles pour soutenir l'économie et ses acteurs (systèmes de garantie de prêts, reports d'échéances fiscales, recours facilité au chômage partiel, versement d'indemnités...) ou pour améliorer la liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs, etc.). L'accord trouvé le 21 juillet 2020 par la Commission européenne pour doter l'Union européenne d'un mécanisme de relance de 750 milliards d'euros, ainsi que l'annonce par le président français d'un nouveau plan à hauteur de 100 milliards d'euros devraient favoriser un redressement davantage tiré par la demande. Si les premières mesures de soutien ont bien répondu aux effets immédiats de la crise, les dispositifs mis en place pourraient néanmoins être insuffisants pour accompagner la reprise. Parallèlement au bon déroulement de ces plans, la capacité de la BCE à mener son « *quantitative easing* » restera clé pour assurer la stabilité financière de la zone euro.

Dans le cadre du programme de prêts garantis par l'Etat français portant sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, le Groupe a adapté ses procédures d'octroi pour traiter le flux massif de demandes. Le Groupe a pris des dispositions exceptionnelles pour accompagner financièrement ses clients et les aider à surmonter les effets de la pandémie Covid-19 sur

leurs activités et leurs revenus. Le Groupe accompagne également ses clients à l'étranger dans le cadre des dispositifs publics ou privés de moratoires ou de prêts garantis par les États. Ces mesures obligent le Groupe à réaffecter des ressources et à adapter ses processus d'octroi et de gestion. Dans l'hypothèse où ces mesures d'accompagnement des entreprises et des particuliers seraient renforcées (élargissement des moratoires, nouveaux financements, renforcement des fonds propres, etc.), l'activité du Groupe et ses résultats pourraient continuer à être affectés.

Les mesures de confinement prises dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'ouest représente 68% des expositions EAD (*Exposure at Default*) du Groupe au 30 juin 2020, dont 46% sur la France), réduisent significativement l'activité économique et entraîneront une récession économique dans de nombreux pays. Les risques de nouveaux épisodes de confinement (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande pourraient accroître l'ampleur et la durée de ces récessions. Ceci, combiné à un haut niveau d'endettement des États et des entreprises, pourrait constituer un frein à la reprise et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité des contreparties du Groupe et le niveau des prêts non performants, octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille Entreprises, les secteurs les plus susceptibles d'être impactés à ce jour concernent notamment les secteurs automobile (1,0% de l'exposition totale du Groupe au 30 septembre 2020), de l'hôtellerie, restauration et loisirs (0,6% de l'exposition totale du Groupe), du transport aérien (moins de 0,5% de l'exposition totale du Groupe) et le transport maritime (moins de 1% de l'exposition totale du Groupe). Le secteur pétrolier et gazier a été impacté très fortement par une baisse de la demande liée à la pandémie et par les actions initialement non coordonnées sur l'offre de la part de plusieurs pays producteurs tels que les pays de l'OPEP et la Russie, entraînant une forte chute des prix du baril ainsi qu'une importante volatilité des cours. Au sein du portefeuille Entreprises, ce secteur représentait environ 2,0% de l'exposition totale du Groupe au 30 septembre 2020.

Ce contexte a entraîné sur le premier semestre une augmentation significative du coût du risque du Groupe. Cette hausse tient compte de la modification de nos perspectives futures en accord avec les principes IFRS 9. Le coût du risque en 2020 est naturellement attendu à un niveau plus élevé que les années précédentes.

A titre d'information, le coût du risque s'établit à 40 points de base au troisième trimestre 2020. Le coût du risque est attendu sur l'année 2020 à 70 pb environ. Au 30 septembre 2020, le taux de créances douteuses s'établit à 3,4%.

Les résultats et la situation financière du Groupe ont été affectés par les évolutions défavorables des marchés financiers dues à la crise de la Covid-19 observées en mars et avril 2020 (volatilités extrêmes, forte baisse des marchés actions et indices, élargissement des spreads de crédit, baisse brutale et inattendue des dividendes, etc.). Ces conditions exceptionnelles ont affecté notamment la gestion des produits structurés sur actions. A titre d'illustration, les encours pondérés du risque (RWA) liés au risque de marché sont ainsi en hausse de 9% sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 par rapport à la situation à fin décembre 2019, à 15,9 milliards d'euros.

La situation s'est depuis améliorée sur les marchés financiers à la suite des plans de relance annoncés par les gouvernements, des politiques accommodantes des banques centrales et d'un déconfinement progressif, mais la perspective de nouvelles vagues épidémiques et les incertitudes associées pourraient se traduire par un nouvel impact négatif sur les activités de marché du Groupe : baisse d'activité, hausse des coûts de couverture, pertes de trading, augmentation des réserves pour risque de marché, réduction de la liquidité sur certains marchés, pertes opérationnelles liées aux activités de marché, etc.

À titre d'information, les activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du Groupe, représentent 3 milliards d'euros de produit net bancaire, soit 18% des revenus globaux du Groupe sur les trois premiers trimestres 2020.

Les mesures de confinement ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses activités de marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyber-attaque. L'ensemble du personnel reste par ailleurs sujet au risque sanitaire au niveau individuel, avec des impacts potentiels en termes d'organisation et de continuité de l'activité en cas d'absence prolongée.

L'environnement inédit généré par la crise de la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus plausibles, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Suite à la recommandation de la Banque centrale européenne le 27 mars 2020 aux institutions financières de la zone euro de suspendre les distributions de dividendes et les rachats d'actions à la lumière de la pandémie de Covid-19 jusqu'à octobre 2020 au moins, le Conseil d'administration du 31 mars 2020 a décidé de supprimer le versement du dividende prévu au titre

de l'exercice 2019. La Banque centrale européenne (BCE) a étendu le 28 juillet 2020 sa recommandation faite aux banques de ne pas verser de dividendes et de ne pas racheter d'actions avant janvier 2021. La BCE examinera si cette orientation reste nécessaire au quatrième trimestre 2020, en tenant compte de l'environnement économique, de la stabilité du système financier et de la fiabilité de la planification des fonds propres. Au cours du deuxième semestre 2020, le Conseil d'administration proposera des orientations en matière de distribution aux actionnaires. Par ailleurs, dans le cadre des mesures et des actions de soutien mises en place par les banques centrales et les gouvernements, des restrictions ou des recommandations supplémentaires en matière de gestion de ses activités, de politique de distribution ou d'allocation du capital pourraient être émises. Enfin, de futures restrictions de versement de dividendes, notamment sous la pression de l'opinion publique, ne peuvent pas être exclues à ce stade.

L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.



## 3.2 Ratios réglementaires

### 3.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 176 à 177 du Document d'enregistrement universel 2020

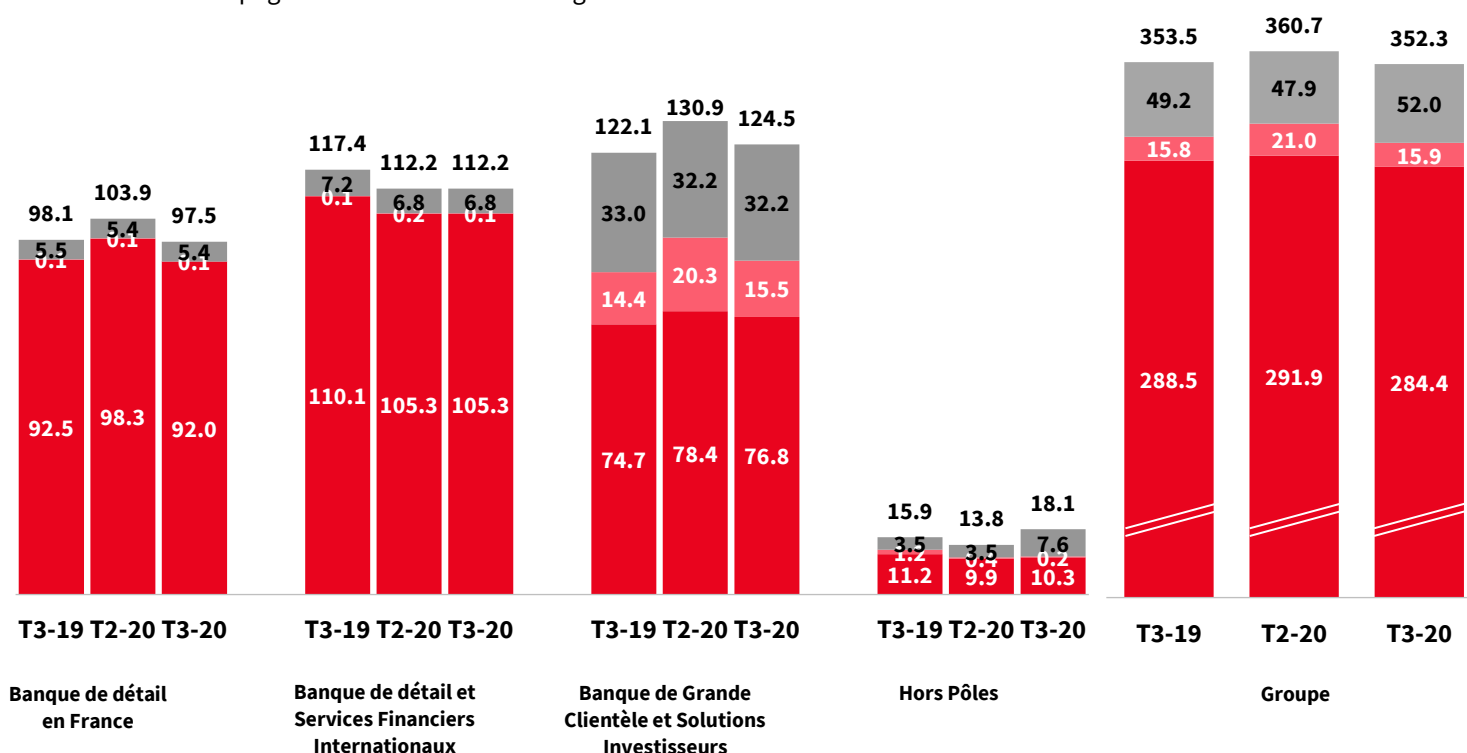
Au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, Société Générale a émis 500 M USD (équivalent à 427 M EUR) d'instruments subordonnés Tier 2.

Le Groupe a par ailleurs procédé, sur cette période, au remboursement à première date de call, d'une émission Additional Tier 1 de 1 500 M USD émise en juin 2014 et de deux émissions Tier 2 de 1 200 M CNH et 13 300 M JPY émises en juin 2015.

### 3.2.2 Extrait de la présentation du 5 novembre 2020 : Résultats du troisième trimestre 2020 (et annexes)

#### **ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES\* (CRR/CRD 4, en Md EUR)**

Actualisation de la page 180 du Document d'enregistrement universel 2020



\* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

Crédit
Marché
Opérationnel

## **Ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global**

Actualisation de la page 178 du Document d'enregistrement universel 2020

<b>En Md EUR</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>60,6</b>	<b>63,5</b>
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(7,9)	(9,5)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,3)	(0,3)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(0,3)	(2,0)
Écarts d'acquisition et incorporels	(6,0)	(6,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	4,3	4,0
Déductions et retraitements prudentiels	(5,1)	(5,4)
<b>Fonds Propres Common Equity Tier 1</b>	<b>45,3</b>	<b>43,8</b>
Fonds propres additionnel de catégorie 1	7,9	8,1
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>53,3</b>	<b>51,9</b>
Fonds propres Tier 2	10,9	11,2
<b>Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)</b>	<b>64,2</b>	<b>63,1</b>
<b>Encours pondérés</b>	<b>352</b>	<b>345</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>12,9%</b>	<b>12,7%</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>15,1%</b>	<b>15,1%</b>
<b>Ratio global</b>	<b>18,2%</b>	<b>18,3%</b>

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Voir notes méthodologiques. Ratios hors phasage d'IFRS 9 (Ratio CET1 de 13,1% incluant 19 pb au titre du phasage d'IFRS 9). Chiffres 31/12/2019 non retraités de l'annulation du dividende 2019).

\* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI

## **RATIO de levier CRR<sup>(1)</sup>**

Actualisation de la page 182 du Document d'enregistrement universel 2020

<b>En Md EUR</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fonds propres Tier 1	53,3	51,9
Total bilan prudentiel	1 322	1 204
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(131)	(81)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	4	(3)
Hors bilan (engagements de financements et garanties)	106	104
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier 1) et y compris <i>quick fix</i>	(103)	(23)
Exposition Levier	1 197	1 200
Ratio de levier CRR	4,4%	4,3%

(1) Sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué).

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

\* Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

## **Ratio conglomérat financier**

Au 30 juin 2020, le ratio conglomérat financier était de 141%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,7 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 50,0 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2019, le ratio conglomérat financier était de 145%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,2 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 48,4 milliards d'euros.

### 3.3 Couverture des encours douteux

Actualisation de la page 211 du Document d'enregistrement universel 2020

#### Encours douteux bruts et ventilation des encours par étapes

En Md EUR	30/09/2020	30/06/2020	30/09/2019
Créances classées en étape 1*	467,5	474,0	481,3
Créances classées en étape 2*	32,6	33,9	25,1
Créances douteuses (classées en étape 3)*	17,7	17,7	16,9
Total créances brutes*	517,8	525,6	523,3
<b>Taux brut Groupe d'encours douteux*</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,2%</b>
Provisions S1	1,2	1,2	0,9
Provisions S2	1,6	1,5	1,0
Provisions S3	9,2	9,5	9,3
<b>Taux brut Groupe de couverture des encours douteux* (Provisions S3 / Créances douteuses)</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>	<b>55%</b>

(\*) Prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques, crédit-bail, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution [EBA/ITS/2019/02](#) qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux de NPL a été modifié pour exclure des encours bruts au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Données historiques retraitées

### 3.4 Risque de marché

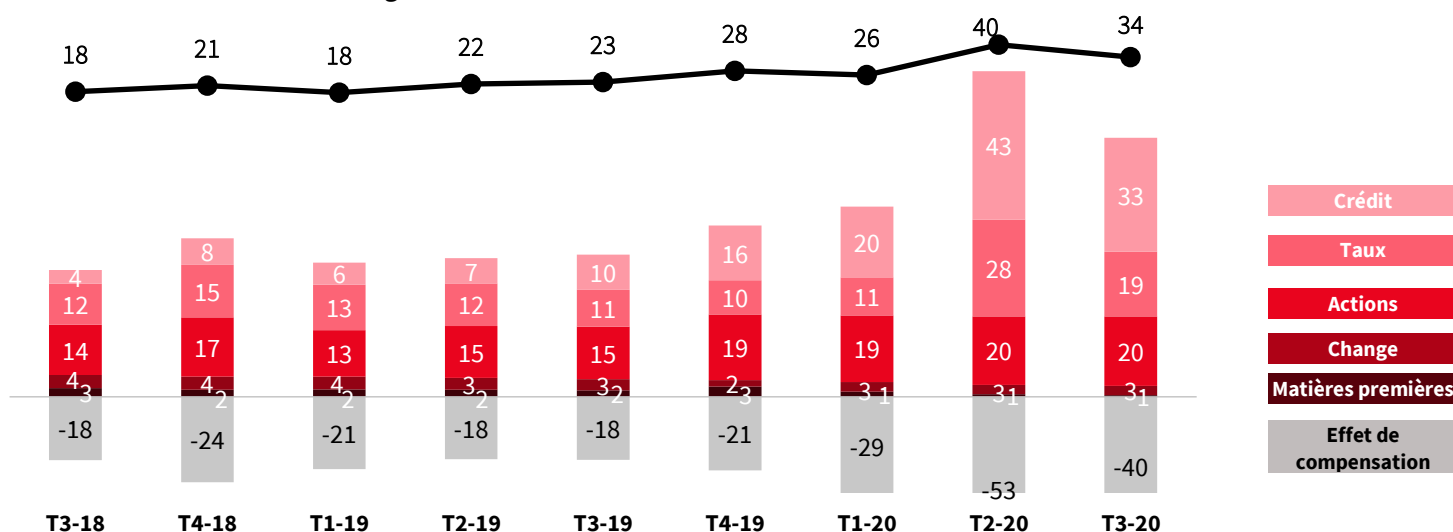
Actualisation de la page 216 du Document d'enregistrement universel 2020 (4.6.5 Actifs pondérés et exigences en fonds propres)

#### Evolution de la VaR de trading

Actualisation des pages 217 et 218 du Document d'enregistrement universel 2020

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

#### Évolution de la VaR de Trading\* et de la VaR stressée\*\*



VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20
Minimum	17	23	23	49	28
Maximum	60	61	108	89	58
Moyenne	34	38	56	66	41

\* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables.

\*\* VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an.

## 3.5 Risques de liquidité

### 3.5.1 Réserve de liquidité - actualisation de la page 237 du Document d'enregistrement universel 2020

#### **RÉSERVE DE LIQUIDITÉ**

En Md EUR	30.09.2020	31.12.2019
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	152	88
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	76	81
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	4	21
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>	<b>190</b>

Le *Liquidity Coverage Ratio* s'élève à 176% en moyenne au T3-20.

## 3.6 Risques de non-conformité, litiges

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- Au début des années 2000, la profession bancaire a adopté, en France, le principe du passage à la compensation électronique des chèques afin d'en rationaliser le traitement. Pour accompagner cette réforme (connue sous le nom d'EIC pour « Echange d'Images Chèques ») qui a contribué à la sécurisation du traitement des paiements par chèque et à la lutte contre la fraude, les banques ont créé plusieurs commissions interbancaires (dont la CEIC qui a été abandonnée en 2007). Ces commissions ont été décidées sous l'égide des autorités de tutelle du secteur, les pouvoirs publics étant tenus informés.

Le 20 septembre 2010, après plusieurs années d'instruction, l'Autorité française de la concurrence a considéré que la mise en place et la fixation en commun du montant de la CEIC et de deux autres commissions pour services connexes étaient contraires au droit de la concurrence. Elle a condamné l'ensemble des banques ayant participé à la mise en place de ces commissions (Banque de France comprise) à un montant total d'environ 385 millions d'euros d'amendes. Société Générale a été sanctionnée à hauteur de 53,5 millions d'euros, Crédit du Nord, sa filiale, à hauteur de 7 millions d'euros. Dans son arrêt du 23 février 2012, la Cour d'appel, saisie par l'ensemble des banques concernées à l'exception de la Banque de France, a conclu à l'absence d'infraction au droit de la concurrence, permettant aux banques d'obtenir le remboursement des amendes qu'elles avaient payées. Le 14 avril 2015, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la Cour d'appel au motif que cette dernière n'avait pas examiné les arguments de deux intervenants volontaires. L'affaire a été renvoyée devant la Cour d'appel de Paris, dont l'audience s'est tenue les 3 et 4 novembre 2016. Par un arrêt du 21 décembre 2017, la Cour d'appel de renvoi a confirmé les sanctions prononcées par l'Autorité française de la concurrence à l'encontre de Société Générale et Crédit du Nord. Le 22 janvier 2018, Société Générale et Crédit du Nord se sont pourvues en cassation contre cet arrêt. Par un arrêt du 29 janvier 2020, la Cour de cassation a prononcé la cassation partielle de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 21 décembre 2017 et a renvoyé l'affaire devant cette même Cour

autrement composée. Société Générale et Crédit du Nord ont donc formé le 13 mars 2020 un nouveau recours devant la Cour d'appel de Paris contre la décision de l'Autorité de la concurrence. La procédure est toujours en cours.

- Nonobstant les accords transactionnels conclus avec les autorités américaines relatifs à certains taux du *London Interbank Offered Rates* et à l'*Euro Interbank Offered Rate* (« dossier IBOR »), la Banque continue de se défendre dans le cadre de procédures civiles aux Etats-Unis (telles que décrites ci-dessous) et a répondu à des demandes d'informations reçues d'autres autorités, notamment des procureurs généraux (*Attorneys General*) de divers Etats des Etats-Unis et du *Department of Financial Services* de l'Etat de New York (NYDFS).

Aux Etats-Unis, Société Générale, de même que d'autres institutions financières, ont été assignées dans le cadre d'actions de groupe portant sur la fixation des taux US Dollar Libor, Yen Japonais Libor et Euribor ainsi que sur des opérations portant sur des instruments financiers indexés sur ces taux. Société Générale a également été assignée dans le cadre de plusieurs actions individuelles (hors Groupe) concernant le taux US Dollar Libor. Toutes ces actions sont pendantes devant l'*US District Court* de Manhattan (le « Tribunal »).

Dans la procédure relative à l'US Dollar Libor, toutes les demandes formées contre Société Générale ont été rejetées par la *District Court* ou volontairement retirées par les demandeurs, sauf deux actions collectives et une action individuelle qui ont fait l'objet d'un sursis à statuer. Certains demandeurs individuels dont les demandes ont été rejetées avaient déposé des requêtes visant à les autoriser à modifier leurs demandes afin d'ajouter ou relancer des demandes contre Société Générale, requêtes qui ont été rejetées par le Tribunal. Les demandeurs à l'action de groupe ainsi que certains demandeurs individuels ont fait appel du rejet de leurs demandes sur le fondement du droit de la concurrence devant la Cour d'appel fédérale du *Second Circuit*.

Le 13 janvier 2020, Société Générale a conclu un accord transactionnel avec les demandeurs à l'action de groupe ayant souscrits des contrats de produits dérivés liés au US Dollar Libor sur les marchés réglementés. Société Générale a accepté de verser la somme de 5,125 millions de dollars américains dans le cadre de cet accord. Cet accord a été homologué de manière définitive par le Tribunal, le 17 septembre 2020.

Dans la procédure relative au Yen Japonais Libor, le Tribunal a rejeté la requête des demandeurs acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré Euroyen. Le 1er avril 2020, la Cour d'appel a infirmé cette décision de rejet et a rétabli les demandes des demandeurs. Le 24 août 2020, les demandeurs ont soumis une seconde assignation modifiée et les défendeurs ont soumis à nouveau une demande de rejet. Dans l'autre procédure, initiée par des acheteurs ou vendeurs de produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le *Chicago Mercantile Exchange* (« CME »), le Tribunal a autorisé le début de la phase de *discovery* pour certaines demandes fondées sur le *Commodity Exchange Act* (« CEA ») américain. Le 27 septembre 2019, Société Générale (et d'autres défendeurs) ont soumis conjointement une demande de rejet, pour absence de fondement juridique, des demandes fondées sur le CEA. Le 27 septembre 2019, les demandeurs ont soumis leur demande de certification de groupe. Cette demande a été suspendue dans l'attente d'une décision sur le rejet des demandes fondées sur le CEA. Le 25 septembre 2020, le Tribunal a fait droit à la demande de rejet des défendeurs et a écarté les demandes des demandeurs. Ces derniers ont fait appel.

Dans le cadre de la procédure relative à l'Euribor, le Tribunal a rejeté l'ensemble des demandes formées contre Société Générale dans le cadre de l'action de groupe et a rejeté la requête des demandeurs visant à déposer une assignation modifiée. Les demandeurs ont interjeté appel de ces décisions devant la Cour d'appel fédérale du *Second Circuit*.

En Argentine, Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées dans le cadre d'une action intentée par une association de consommateurs pour le compte de consommateurs argentins qui détenaient des obligations du gouvernement ou d'autres instruments dont les intérêts à payer étaient liés au US Dollar Libor. Il leur est reproché d'avoir enfreint les dispositions protectrices du droit de la consommation argentin lors de la fixation du taux US Dollar Libor. L'assignation dans ce dossier n'a pas encore été signifiée à Société Générale.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières étaient assignées dans le cadre d'une action de groupe aux Etats-Unis dans laquelle il leur était reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA relativement à des opérations de change au comptant et de commerce de dérivés. L'action avait été initiée par des personnes ou entités ayant conclu certaines transactions de gré à gré et échangé des instruments de change. Société Générale a conclu un accord transactionnel pour un montant de 18 millions de dollars américains, qui a été homologué par le tribunal le 6 août 2018. Une action de groupe distincte a également été initiée pour le compte d'acheteurs indirects. Société Générale a conclu un accord pour 975 000 dollars américains pour résoudre ce différend. Le 20 juillet 2020, le tribunal a validé de manière préliminaire cet accord. Le 7 novembre 2018, un groupe d'entités ayant décidé de ne pas participer à l'accord transactionnel de l'action de groupe principale ont intenté une action contre Société Générale, SG Americas Securities, LLC et plusieurs autres institutions financières. Le 28 mai 2020, le tribunal a écarté SG Americas Securities, LLC de cette procédure. La phase de *discovery* est en cours pour SG et les codéfendeurs restants.

- Le 10 juillet 2019, Société Générale a été assignée dans le cadre d'une action initiée devant l'*US District Court* à Miami par des demandeurs sur le fondement de la Loi Cuban *Liberty and Democracy Solidarity* (« *Libertad* ») de 1996 (connue sous le nom de Helms-Burton Act) pour de prétendues pertes résultant de l'expropriation par le gouvernement cubain en 1960 de Banco Nunez dans laquelle ils auraient prétendument eu un intérêt. Les demandeurs sollicitent des dommages-intérêts de la part de Société Générale sur le fondement de cette loi. Le 24 septembre 2019, les demandeurs ont modifié leur assignation, dans laquelle ils ont ajouté trois autres banques défenderesses et formé de nouvelles allégations factuelles. Société Générale a soumis une demande de rejet de cette assignation modifiée. L'échange de conclusions sur ce point a pris fin le 10 janvier 2020. Alors qu'une décision était attendue sur la demande de rejet, les demandeurs ont soumis une demande visant à transférer le dossier devant le Tribunal fédéral de Manhattan. Les défendeurs ne se sont pas opposés à cette demande, à laquelle le Tribunal a fait droit le 30 janvier 2020. Le 11 septembre 2020, les demandeurs ont soumis une seconde assignation modifiée. Une demande de rejet a été soumise en retour.
- Le 16 octobre 2020, Vestia a assigné Société Générale devant les juridictions anglaises au titre des conditions dans lesquelles celle-ci a souscrit des contrats de produits dérivés avec Société Générale entre 2008 et 2011. Vestia soutient qu'elle ne disposait pas de la capacité pour souscrire de tels produits et prétend que ces transactions ont été conclues via des actes de corruption. Vestia cherche à faire annuler ces transactions et à recouvrer les montants versés à Société Générale au titre de ces dernières. Société Générale entend fermement réfuter ces demandes.
- Le 20 octobre 2020, Societe Generale Securities Australia Pty Ltd ("SGSAPL") a été condamnée par le Tribunal Local de Sydney au titre de manquements à des obligations en matière de gestion de fonds de clients. SGSAPL a été condamnée à payer 30 000 AUD pour des faits qui se sont déroulés entre décembre 2014 et février 2017 et dont SGSAPL avait volontairement informé l'Australian Securities and Investment Commission.

## **4. RESPONSABLE DU QUATRIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

---

### **4.1 Responsable du quatrième amendement au Document d'enregistrement universel**

**M. Frédéric OUDÉA**

Directeur général de Société Générale

### **4.2 Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 6 novembre 2020

**M. Frédéric OUDÉA**

Directeur général de Société Générale

## 4.3 Responsables du contrôle des comptes

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Nom** : Société Ernst & Young et Autres  
représentée par M. Micha Missakian

**Adresse** : 1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Date de renouvellement** : 23 mai 2018

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**Nom** : Société Deloitte & Associés  
représentée par M. Jean-Marc Mickeler

**Adresse** : 6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

**Date de 1<sup>ère</sup> nomination** : 18 avril 2003

**Date du dernier renouvellement** : 23 mai 2018

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

## 4.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Ce quatrième amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 6 novembre 2020 sous le numéro D-20-0122-A04 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.



## 5. TABLE DE CONCORDANCE

### 5.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques	Numéros de pages du Document		1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
	d'enregistrement universel		Amendement	Amendement	Amendement	Amendement
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>						
1.1. Nom et fonction des personnes responsables	568	52	179	9	39	
1.2. Déclaration des personnes responsables	568	52	179	9	39	
1.3. Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	NA	NA	NA	NA	NA	
1.4. Informations provenant de tierces parties	NA	NA	NA	NA	NA	
1.5. Dépôt auprès de l'autorité compétente sans approbation préalable	1	1	180	10	40	
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>						
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	568	53	180	10	40	
2.2. Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	NA	NA	NA	NA	NA	
<b>3. FACTEURS DE RISQUE</b>	148-156	29-30	45-59	8	30-32	
<b>4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>						
4.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	550	NA	1 ; 169	1	1	
4.2. Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	550	NA	NA	NA	NA	
4.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	550	NA	169	NA	NA	
4.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	550	NA	1 ; 169	1	1	
<b>5. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>						
5.1. Principales activités	8-10 ; 49-55	NA	5-30	NA	NA	
5.2. Principaux marchés	8-15 ; 18-28 ; 30-31 ; 423-426	6-26	5-30 ; 52 ; 89	NA	5-27	
5.3. Évènements importants dans le développement des activités	6-7 ; 18-28	6-28	5-30 ; 32-36	NA	5-29	
5.4. Stratégie et objectifs	12-17	3-4	5 ; 19 ; 30 ; 48-49 ; 51	NA	3-4	
5.5. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	NA	NA	NA	NA	
5.6. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	30-48	6-28	5-30 ; 51	NA	5-29	
5.7. Investissements	4 ; 256-308 ; 333-337	NA	41-43	NA	NA	
<b>6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>						
6.1. Description sommaire du Groupe	8-10 ; 30-31	NA	30-31	NA	NA	

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	
		Amendement	Amendement	Amendement	Amendement	
6.2.	Liste des filiales importantes	34-48 ; 437-464	NA	31 ; 37-38 ; 64 ; 93	NA	NA
<b>7.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>					
7.1.	Situation financière	16-17 ; 32-48 ; 56-62	3-28	3-30 ; 37-40	NA	3-29
7.2.	Résultats d'exploitation	32-48	6-26	5-30	NA	5-27
<b>8.</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>					
8.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur	310-314 ; 417-419 ; 513- 515	9 ; 20 ; 23 ; 24 ; 25 ; 27 ; 32	80 ; 141-142 ; 167-168	NA	9 ; 20 ; 24 ; 25 ; 26 ; 28 ; 34
8.2.	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	315	NA	81 ; 94-98	NA	NA
8.3.	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	59-67	6 ; 9 ; 17 ; 27 ; 28	39-40	NA	5 ; 9 ; 28-29
8.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	551	NA	NA	NA	NA
8.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.7.2.	59-67 ; 64	NA	39-40	NA	NA
<b>9.</b>	<b>ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE</b>	16-17 ; 32-48 ; 172-173	3-4 ; 29-30	3-30 ; 49-51	NA	3-4 ; 30-31 ; 32
<b>10.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>					
10.1.	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice  Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	16-17 ; 64	3-28	5-30	7	3-29
10.2.	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	16-17	3-4	3-4	NA	3-4
<b>11.</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	NA	NA	NA	NA	NA
<b>12.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>					
12.1.	Conseil d'administration et Direction générale	70-101 ; 142	NA	71-74	3-7	NA
12.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	142	NA	72	NA	NA
<b>13.</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>					
13.1.	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	102-138	NA	NA	7	NA
13.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	406	NA	NA	7	NA
<b>14.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>					
14.1.	Date d'expiration du mandat actuel	73 ; 78-85 ; 96-98	NA	72	NA	NA
14.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA	NA	NA	NA
14.3.	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	90-95	38-51	72	NA	NA
14.4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	71	38	NA	NA	NA

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	
		Amendement	Amendement	Amendement	Amendement	
14.5.	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	NA	NA	71-74 ; 168	NA	NA
<b>15.</b>	<b>SALARIÉS</b>					
15.1.	Nombre de salariés	261	NA	30 ; 56	NA	NA
15.2.	Participations et stock-options des mandataires sociaux	78-85 ; 96-98 ; 102-138	NA	136-137	NA	NA
15.3.	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	405-406 ; 412 ; 509 ; 545	37	135-137 ; 168	NA	NA
<b>16.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>					
16.1.	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	545-546	NA	167-168	NA	NA
16.2.	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	545-546 ; 551	NA	167-168	NA	NA
16.3.	Contrôle de l'émetteur	545-546 ; 549	NA	NA	NA	NA
16.4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA	NA	NA	NA
<b>17.</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</b>	<b>143 ; 406 ; 522 - 532</b>	NA	NA	NA	NA
<b>18.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>					
18.1.	Informations financières historiques	135 ; 147 ; 157-163 ; 172-173 ; 181 ; 183-186 ; 199-211 ; 214 - 219 ; 231-236 ; 310-468 ; 474-535	5-28	5-30	NA	5-29
18.2.	Informations financières intermédiaires et autres	NA	5-28	5-30 ; 75-166	NA	5-29
18.3.	Audit des informations financières annuelles historiques	469-473 ; 536-540	NA	NA	NA	NA
18.4.	Informations financières <i>proforma</i>	NA	NA	NA	NA	NA
18.5.	Politique en matière de dividendes	15 ; 543-544	5-6 ; 9 ; 30	47 ; 61 ; 143	NA	5 ; 8 ; 17 ; 24
18.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	247 ; 466-468 ; 533-535	35-37	54 ; 55 ; 70 ; 149 ; 150-155	NA	36-38
18.7.	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	63-64	3-28	3-44	7	3-29
<b>19.</b>	<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>					
19.1.	Capital social	140-141 ; 545-551	NA	1 ; 167-168	1	1
19.2.	Acte constitutif et statuts	552 - 556	NA	169-178	NA	NA
<b>20.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	64	NA	43	NA	NA
<b>21.</b>	<b>DOCUMENTS DISPONIBLES</b>	551	NA	NA	NA	NA